



Accédez directement à l'article souhaité depuis cette page sommaire en cliquant

l'icône  située en haut à gauche de cette page Résana.

Économie et vie des entreprises

- Éolien en mer : au Havre, l'usine Siemens Gamesa qui produit des pales XXL s'agrandit et exporte (Ouest France)
- Siemens Gamesa au Havre : des pales XXL pour l'éolien offshore, mais des inquiétudes persistent sur l'emploi (Paris Normandie)
- DEMGY Group : des polymères hautes performances et des capacités industrielle au service des systèmes de défense (Normandinamik)
- Renault Sandouville. Le Trafic E-Tech va-t-il équiper l'Armée française ? (Courrier Cauchois)
- Renault et Thales associés pour le drone militaire « Toutatis » : des retombées pour Cléon ? (Paris Normandie)
- Industrie. Après les véhicules militaires, Renault et Thales veulent produire des drones de combat (Courrier Cauchois)
- Les drones, un des enjeux majeurs pour les entreprises normandes de défense, selon Normandie AeroEspace (ICI Normandie)
- Fibre excellence au tribunal de commerce : quel avenir pour Chapelle Darblay à Grand-Couronne ? (Paris Normandie)

Sécurité

- Seine-Maritime. Patrick Longuet, nouveau patron de la police, priorise "la lutte contre les violences faites aux mineurs" (Tendance Ouest)
- Le nouveau patron de la police de Seine-Maritime officiellement installé (Paris Normandie)
- La Police nationale fait halte à Dieppe pour recruter ses futurs candidats (76 actu)
- Animateur de Sotteville-lès-Rouen accusé d'agression sexuelle : son parcours se précise, une plainte déposée (76 actu)
- Suspicion d'agression sexuelle : à Sotteville-lès-Rouen, les parents de la fillette ont porté plainte (Paris Normandie)
- Corps retrouvé dans le quartier de Caucriauville au Havre : les derniers éléments de l'enquête (76 actu)
- Passation de commandement à Lillebonne : un nouveau chef pour les 56 pompiers du centre (Paris Normandie)

CRA Oissel

- La justice rejette la demande de fermeture en urgence du CRA de Oissel, ce qui suscite de l'incompréhension : "On craint pour l'avenir, c'est très tendu là-bas" (France 3)
- Le tribunal administratif de Rouen a tranché : le centre de rétention de Oissel reste ouvert (Paris Normandie)

EPR2

- « La base arrière de l'EPR2 » : à quoi sert ce nouveau bâtiment d'Eiffage à Dieppe ? (76 actu)

Environnement

- Eau potable en Normandie : est-ce que vous êtes concernés par une restriction d'utilisation là où vous habitez ? (Ouest France)

Société

- D982. Les travaux de la ligne souterraine 225 000 volts de RTE vont impacter la circulation dans le bas de Tancarville dès la fin juin (Courrier Cauchois)
- "Ça nous aide à nous remettre en question" : ces groupes de parole qui aident à prévenir la récurrence des auteurs de violences conjugales
- Des antennes 5G bientôt installées dans ce quartier de Dieppe ? Une centaine d'habitants s'y oppose (76 actu)

Collectivités locales et équipements publics

- Pour sanctionner l'absentéisme des élus, cette commune près de Rouen instaure une nouvelle règle (76 actu)
- Aménagement des quais de Rouen : un vaste projet pour redynamiser les bords de Seine (Paris Normandie)

France Services

- Accès aux droits : une Maison France Services ouvre ses portes dans les locaux de l'Agglo à Fécamp (Paris Normandie)

Social

- "J'appelle l'ARS tous les jours", la détresse d'une maman d'enfant autiste, sur liste d'attente depuis 2 ans (Ici Normandie)

Agriculture

- Luneray. Souveraineté alimentaire : la Normandie a un rôle à jouer (Courrier Cauchois)

Santé

- Urgences au CHU de Rouen : grâce à une nouvelle application, vous allez désormais comprendre pourquoi vous attendez si longtemps (France 3)

Justice

- Devant la justice, huit agents du CCAS déboutés de leur demande de complément de traitement indiciaire (Paris Normandie)

Acteurs publics

- Bonne intention, mauvaise rédaction : comment l'extension de la protection fonctionnelle devant la Cour des comptes, pourtant nécessaire, risque de coûter des millions aux collectivités
- Budget 2027 : Sébastien Lecornu demande à ses ministres de recadrer les administrations
- L'État généralise son Assistant IA à tous les agents

Éolien en mer : au Havre, l'usine Siemens Gamesa qui produit des pales XXL s'agrandit et exporte

Natalie DESSE

8-10 minutes

Article premium, Réservé aux abonnés (contenu complet accessible)

Siemens Gamesa a inauguré au Havre (Seine-Maritime), lundi 15 juin 2026, l'extension de son site français en présence du ministre de l'Économie, Roland Lescure. L'usine de près de 80 000 m² produit désormais des pales nouvelle génération de 115 mètres de long qu'elle commence à exporter.

«Il y a deux ans, on se demandait un peu où on allait, a reconnu Roland Lescure. Il y avait [ce projet assez extraordinaire d'augmenter la taille de l'usine](#) et des pales mais il y avait une vraie angoisse sur son avenir.»

Alors ministre de l'Industrie, il était venu visiter le site havrais de Siemens Gamesa en mars 2024. Aujourd'hui ministre de l'Économie, Roland Lescure a inauguré lundi 15 juin 2026 l'extension du site, «heureux de célébrer un succès collectif» et «un avenir assuré».

Les éoliennes les plus puissantes du monde

13 000 m² supplémentaires, un investissement de 200 millions d'euros, la réorganisation des lignes de production et la formation des salariés à ces nouvelles dimensions : l'usine, inaugurée en 2022 sur le port pour fabriquer et assembler des nacelles et des pales de 75 et 81 mètres de long, change d'échelle.

La production s'est recentrée sur des pales géantes de 115 mètres de long, destinées aux éoliennes de 15 MW, «[parmi les plus puissantes du monde](#), pouvant alimenter chacune 19 000 foyers en électricité verte» a souligné Yara Chakhtoura, présidente de Siemens Energy France et Siemens Gamesa Renewable France.

Lire aussi : [Éoliennes en mer. L'extension de l'usine Siemens Gamesa du Havre suscite l'inquiétude des salariés](#)

Les premières pales géantes de 115 mètres de long ont été livrées en avril pour le parc éolien Thor du Danemark. Il faut environ trois semaines pour fabriquer une pale d'éolienne. | OUEST-FRANCE

L'usine avait d'abord équipé cinq parcs éoliens français, pour des

turbines de 7 et 8 MW : [Fécamp \(Seine-Maritime\)](#), Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), Yeu-Noirmoutier (Vendée), en fonctionnement, et en service d'ici 2027, les parcs de Dieppe-Le Tréport (Seine-Maritime) et Courseulles-sur-Mer (Calvados). Soit un total de 5 GW de capacité déjà installés, l'équivalent de la consommation annuelle de 4 millions d'habitants.

L'extension de l'usine qui lui permet désormais d'équiper les éoliennes nouvelle génération a bénéficié de près de 170 millions d'euros de soutien public : 35 millions en financements européens, 80 millions des collectivités locales et 54 millions d'euros en crédit d'impôt.

Dans l'attente de nouveaux projets français, le site exporte depuis avril : neuf premières pales géantes ont été livrées au parc éolien offshore de Thor, au Danemark. «D'autres suivront, vers la Pologne, le Royaume-Uni et nous espérons, demain, vers de futurs projets en France», a assuré Yara Chakhtoura.

Les pales constituées de résine époxy, fibres de verre, bois de balsa et fibres de carbone sont moulées, puis usinées et enfin poncées et peintes.
| OUEST-FRANCE

Car l'appel d'offres dit «AO10», lancé le 12 juin, a annoncé une capacité nouvelle de 10 GW offshore. L'objectif est d'atteindre 15 GW de puissance installée à horizon 2035, selon la nouvelle programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3) publié en février dernier. «Nous nous sommes assurés que l'on puisse favoriser la préférence européenne», a déclaré Roland Lescure.

Yara Chakhtoura a rappelé que pour atteindre ces objectifs, «il est essentiel que les calendriers d'appels d'offres soient respectés». Et des salariés ont fait part de leurs inquiétudes au ministre, au sujet, selon Jordan Ruiz, secrétaire CGT, «des projets décalés, du gel des embauches quand on parlait de 1 500 personnes et des incertitudes sur les contrats d'intérim».

Siemens Gamesa au Havre : des pales XXL pour l'éolien offshore, mais des inquiétudes persistent sur l'emploi

Nicolas Le Jean

6-7 minutes

L'inauguration de l'extension de l'usine Siemens Gamesa du Havre, qui peut désormais produire des pales de 115 m pour l'éolien offshore, est saluée par les pouvoirs publics. Les syndicats, eux, s'inquiètent pour l'emploi et la visibilité du site malgré un carnet de commandes fourni.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)





Les syndicats FO et CGT expriment leurs inquiétudes sur l'emploi et la visibilité de l'activité de Siemens Gamesa au Havre, qui produit désormais des pales XXL pour l'éolien offshore. - Photo préfecture de Normandie



Par [Nicolas Le Jean](#)

Publié: 17 Juin 2026 à 07h45 Temps de lecture: 1 min

L'extension de l'usine Siemens Gamesa située dans la zone industrialo-portuaire [du Havre](#), désormais productrice de pales XXL (115 m de long) pour l'éolien offshore, est unanimement saluée par les acteurs participant à [l'inauguration de cette extension](#), lundi 15 juin 2026. À commencer par Roland Lescure, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique, qui y voit un « *succès collectif* », remplissant trois objectifs : « *La transformation écologique, la création d'emplois et la souveraineté [industrielle et énergétique]* ».

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Or, la question de l'emploi (Siemens Gamesa employant 980 salariés et un peu plus de 200 intérimaires) suscite toujours l'inquiétude de syndicats., d'autant que la direction avait annoncé, en avril dernier, un gel des embauches et une révision à la baisse du plan de charge de production. « *Depuis un mois, l'usine ne renouvelle plus ses contrats intérimaires ou s'en sépare* », illustre ce 16 juin 2026 [Fabien Gloaguen](#), secrétaire général adjoint de l'union locale FO du Havre.

« Il faut une production de 40 pales par mois. »

Fabien Gloaguen, Secrétaire général adjoint FO/Le Havre

Le syndicaliste pointe aussi le manque de visibilité sur l'activité :

« *Actuellement, l'usine produit 28 pales par mois, ce qui ne donne aux salariés une visibilité que jusqu'en 2028. Pour assurer la pérennité du site jusqu'en 2030/2032, il faut une production de 40 pales par mois* », affirme-t-il. Selon lui, l'usine a perdu en début d'année deux contrats, du fait de « *lobbies américains [contre l'éolien offshore]*. »

« *Rien n'est prévu pour l'instant sur le marché français, il y a une très grande incertitude. Le savoir-faire, on l'a, il n'y a pas de débat, mais maintenant il faut une accélération sur les carnets de commandes français* », exprime de son côté, à nos confrères d'[lci Normandie](#), Clément

Broudic, délégué syndical CGT de Siemens Gamesa.

« 16 GW de carnet de commandes »

Yara Chakhtoura, présidente de Siemens Gamesa, a précisé lundi 15 juin que le carnet de commandes de l'entreprise s'établit à « 16 GW, avec des projets dans plusieurs pays européens, qui seront honorés essentiellement par l'usine du Havre ». La responsable a ainsi évoqué « plusieurs années » de production, sans toutefois pouvoir fournir « de date [de fin] exacte ».

Roland Lescure, lui, a avancé que l'avenir des salariés n'était plus incertain comme il y a deux ans, lorsqu'il s'était déjà rendu sur le site. « L'avenir est non seulement assuré, mais il sera radieux », a-t-il affirmé, mettant en avant plusieurs arguments : notamment présence et soutien de l'État, qui sera « au rendez-vous des calendriers des appels d'offres éoliens en mer » et excellence de l'usine, dont le processus de production est « unique au monde ».

Lire aussi

[Tramway à Harfleur : la statue de Jehan de Grouchy démontée, son avenir pas forcément tranché](#)

[« On a même gardé une salle des coffres ». Au Havre, la nouvelle vie d'un immeuble plus que centenaire](#)

[Escroquerie aux faux coursiers : avec la police, une dame de 91 ans tend un piège aux escrocs](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Le Havre](#)

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

[Le Havre](#)



DEMGY Group : des polymères hautes performances et des capacités industrielle au service des systèmes de défense

Jacques-Olivier Gasly

4-5 minutes

A l'occasion du Mondial de la Défense et de la Sécurité (Eurosatory), qui se tient du 15 au 19 juin à Paris, coup de projecteur sur l'entreprise normande Demgy, qui dans un contexte d'accélération des industries de défense, et de transformation rapide des systèmes militaires, s'affirme comme partenaire de référence pour la conception, le développement et la production en masse de pièces et ensembles en polymères à haute performance.

« DEMGY accompagne les industriels de la défense, de l'aéronautique et du spatial dans leur recherche de solutions polymères et composites, adaptées aux environnements les plus exigeants. Nous les accompagnons dans le choix du bon matériau pour leur application spécifique, nous optimisons ensemble la conception de leurs pièces avec notre savoir-faire procédés, et grâce à nos 10 sites de production sur 2 continents, nous assurons la fabrication en série tout au long de la vie des programmes » déclare Bastien Beley, directeur du Développement de DEMGY Group.

Des polymères hautes performances au service de l'efficacité des systèmes de défense

DEMGY Group (ex- Dedienné) développe et déploie des solutions technologiques basées sur les polymères hautes performances et les composites thermoplastiques, couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur, de la conception à la production en série de composants et sous-ensembles.

En amont des projets, le groupe mobilise son expertise en ingénierie matériaux pour orienter les industriels de la défense vers les solutions les plus adaptées aux environnements critiques, en s'appuyant notamment sur des polymères avancés tels que PI, PAI, PEEK ou PEI, ainsi que sur des partenariats stratégiques avec DuPont (Vespel®) et Drake plastics LTD.co (Torlon®).

Cette maîtrise des polymères hautes performances permet à DEMGY de concevoir des solutions Engineered for eXtremes, capables de relever

les défis des environnements les plus contraignants :

- résistance aux conditions sévères et aux sollicitations mécaniques intensives,
- allègement significatif des systèmes,
- stabilité dimensionnelle dans la durée,
- tenue aux températures extrêmes,
- excellente résistance à l'usure et au fluage.

Dans cette logique, DEMGY accompagne la transformation des systèmes industriels en proposant des alternatives polymères avancés aux pièces métalliques, permettant de réduire le poids tout en maintenant – en améliorant – les performances globales, la fiabilité et la durabilité des équipements.

Conçues pour les applications critiques cette expertise couvre notamment :

- le développement de polymères conducteurs et fonctionnels,
- la mise en œuvre de technologies de métallisation sélective 3D (MID), permettant d'intégrer des fonctions électroniques directement sur des pièces polymères,
- la conception de solutions de blindage EMI/EMC adaptées aux systèmes embarqués critiques,
- ainsi que des solutions dédiées aux applications hyperfréquences, incluant absorbeurs, matériaux transparents aux ondes et dispositifs de gestion des interférences.

En parallèle, DEMGY développe des solutions de composites thermoplastiques renforcés en fibres continues carbone, verre ou basalte, permettant de concevoir des pièces structurelles à haute résistance mécanique, tout en contribuant à l'allègement des systèmes critiques.

Depuis sa dernière acquisition aux USA en mars 2025, le groupe est devenu le leader mondial des composants plastiques et composites d'intérieur cabine d'avion, fournisseur de rang 1 d'Airbus, de Boeing et des plus grands équipementiers aéronautiques.

Implanté en France (4 sites dont le siège en Normandie à Saint-Aubin-sur-Gaillon), en Allemagne (2 sites), en Roumanie (2 sites) et aux États-Unis (2 sites), le Groupe dispose également de 3 centres de R&D et de 2 bureaux commerciaux en Angleterre et en Israël.

En 2025, DEMGY GROUP a réalisé un chiffre d'affaires de 125 M€, dont 7 % investis en R&D et en équipements industriels, et emploie 900 collaborateurs. DEMGY GROUP vise 200M€ et 1400 personnes d'ici 2030.

Renault Sandouville. Le Trafic E-Tech va-t-il équiper l'Armée française ?

Cédric Thomire

3-4 minutes

A des centaines de kilomètres du front ukrainien, les industriels de la défense cherchent de nouvelles solutions pour équiper rapidement les armées européennes. Au salon international Eurosatory, qui se déroule actuellement à Villepinte près de Paris, Renault Group et Thales ont dévoilé lundi 15 juin un prototype inédit baptisé 4 TROOP. Un véhicule tactique conçu à partir d'une plateforme civile qui pourrait, à terme, concerner directement l'usine Renault de Sandouville.

Un prototype basé sur le Trafic Van E-Tech

Les images diffusées par Renault Group ne sont pas passées inaperçues chez certains salariés de l'usine du pays de Caux. L'un des prototypes présentés par le constructeur est un utilitaire de la gamme Renault : il s'agit d'une déclinaison du [nouveau Trafic Van E-Tech](#), dont la production doit démarrer prochainement sur le site proche du Havre.

- **A lire aussi.** [Production en hausse : Renault Sandouville recrute 160 intérimaires et 120 CDI](#)

Des capacités de pilotage de drones et de robots embarqués

Présenté comme un Véhicule Civil Multi-Rôles (VCMR), le 4 TROOP est destiné aux forces terrestres. Développé avec Thales, il embarque des systèmes de communications sécurisées, des outils d'aide à la décision, des capacités de pilotage de drones et de robots ainsi que des équipements de commandement mobile. Renault Group pourrait industrialiser le 4 TROOP dès 2027.

L'objectif est de s'appuyer sur des véhicules issus de la grande série afin de répondre rapidement aux nouveaux besoins militaires. *"En nous appuyant sur des plateformes civiles éprouvées et sur notre capacité industrielle, nous proposons une solution agile, résiliente et immédiatement mobilisable"*, explique Franck Naro, vice-président ingénierie de Renault Group. Il ne s'agit pas pour autant d'un virage

stratégique, souligne la direction. *"Concernant les sujets de défense nous ne sommes jamais seuls à l'initiative. Nous répondons à des besoins exprimés par la Direction générale de l'armement. Nous sommes dans une logique d'opportunité pour nos sites industriels en France et en Europe"*.

Une production rapide grâce aux usines existantes

Le contexte géopolitique explique cette démarche. Face à la montée des tensions internationales et à l'accélération du réarmement européen, les armées recherchent des matériels disponibles rapidement, sans attendre les délais parfois longs de l'industrie militaire traditionnelle.

Renault met en avant sa capacité à produire en volume grâce à ses sites industriels existants. Le groupe précise que cette solution peut être adaptée à plusieurs véhicules de sa gamme, *"du SUV au véhicule utilitaire"*. Aucun calendrier ni localisation de production ne sont évoqués dans le communiqué, mais nul doute que la version 4 Troop du Trafic Van E-Tech serait [produite à Sandouville](#). Le syndicat FO de l'usine cauchoise n'y est pas opposé. *"L'Europe et la France veulent assurer leur propre défense pour être moins dépendantes des Etats-Unis. Produire plus de véhicules dans notre usine est une bonne chose, déclare le délégué syndical Fabien Gloaguen. Mais FO a deux lignes rouges : qu'aucune arme létale n'entre dans notre site industriel et faire en sorte que seuls les volontaires travaillent sur ce type de véhicule"*.

Renault et Thales associés pour le drone militaire « Toutatis » : des retombées pour Cléon ?

A. Q.

~2 minutes

La ministre des Armées est-elle allée trop vite en besogne ? Quelques jours après avoir annoncé que [des drones militaires](#) seraient en partie produits sur le site Renault / Ampère à Cléon (près d'Elbeuf) – provoquant l'incompréhension des syndicats non informés et de la direction française de la marque au losange – Thalès et Renault ont officialisé le lancement de la production d'un nouveau drone en France, lors du salon mondial de la Défense Eurosatory, mardi 16 juin 2026.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

« La pérennité du site »

Le Toutatis est une munition téléopérée courte portée. Les sites concernés par le développement de la production n'ont pas encore été communiqués. Mais, au regard des propos récents de la ministre Catherine Vautrin (propos confirmés par son équipe auprès de [Paris Normandie](#)), l'hypothèse cléonnaise n'est pas à exclure.

Thierry Coquin, représentant Force ouvrière au sein de l'usine, n'a pas confirmation : « *Une réunion avec les quatre organisations syndicales représentatives, des représentants de l'État et la direction de Renault est programmée dans la matinée de mercredi, évoque le syndicaliste normand. On espère effectivement que Cléon sera impliqué. Cela confirmerait la pérennité du site au regard des arrêts de ligne et préserverait l'ingénierie.* »

Le syndicat rappelle toutefois que, au regard du matériel produit, il en appelle à la direction pour permettre aux salariés qui ne souhaiteraient pas travailler sur une arme létale de ne pas être mis sur ces éventuelles lignes de production.

Industrie. Après les véhicules militaires, Renault et Thales veulent produire des drones de combat

Cédric Thomire

~3 minutes

A peine vingt-quatre heures après avoir dévoilé leur [véhicule tactique 4 TROOP au salon Eurosatory](#), Renault Group et Thales franchissent une nouvelle étape. Mardi 16 juin, les deux groupes français ont annoncé la signature d'un partenariat stratégique visant à produire en série la munition téléopérée TOUTATIS : un drone de combat destiné aux conflits de haute intensité.

Production en série dès 2027

Conçu par Thales, ce drone de courte portée peut être déployé par un soldat ou depuis un véhicule, un aéronef ou un navire. Résistant au brouillage et capable d'opérer en essaim avec d'autres drones, il est destiné à neutraliser des cibles comme des véhicules de combat tout en conservant un contrôle humain sur la décision de tir.



Patrice Caine, président-directeur général de Thales avec François Provost, directeur général de Renault Group, au salon Eurosatory - Thomas Padilla - Renault Group x Thales

L'objectif affiché est ambitieux. Renault Group doit apporter son expertise industrielle afin de permettre une production de masse. Les deux

partenaires évoquent un démarrage de la fabrication dès 2027, avec une capacité de 1 000 unités par mois dès la première année.

Une usine française non identifiée

Le constructeur automobile n'a toutefois pas précisé dans quelle usine cette production pourrait être réalisée. Les sites de Cléon, en Seine-Maritime, et du Mans, dans la Sarthe, ont été cités par certains médias parmi les implantations susceptibles de participer à cette nouvelle activité industrielle. Mais Renault Group affirme qu'*"il est trop tôt pour parler d'une usine en particulier"*. Seule information : il s'agira d'une usine française.

Cette annonce intervient au lendemain de la présentation du prototype 4 TROOP, développé lui aussi par Renault Group et Thales. Parmi les différentes déclinaisons dévoilées figure une version basée sur le Trafic Van E-Tech produit à l'usine Renault de Sandouville, près du Havre. Ce véhicule tactique doit permettre d'intégrer drones, capteurs et systèmes de communication sécurisés au plus près des opérations militaires.

Retour de Renault dans la défense

Avec ces deux annonces successives, Renault Group confirme son retour dans l'univers de la défense. *"Je suis fier du travail réalisé par nos équipes. Il contribue concrètement aux travaux engagés avec le ministère des Armées et à l'effort de défense français et européen"*, a déclaré François Provost, CEO de Renault Group.

Les drones, un des enjeux majeurs pour les entreprises normandes de défense, selon Normandie AeroEspace

Marianne Naquet

6-7 minutes

Le salon Eurosatory se tient du 15 au 19 juin 2026. © Maxppp - Bruno Levesque

Diffusé le mardi 16 juin 2026 à 7:44

Publié le mardi 16 juin 2026 à 7:44

Elles sont au salon international de défense et de sécurité, le salon Eurosatory : 22 entreprises normandes se sont installées du 15 au 19 juin 2026 au parc des Expositions de Paris Nord Villepinte, sous le pavillon de Normandie AeroEspace, NAE, le réseau normand des acteurs de la défense.

Au total, 22 entreprises normandes sont présentes cette semaine au salon international Eurosatory du 15 au 19 juin 2026, au parc des Expositions de Paris Nord Villepinte sous [le pavillon Normandie AeroEspace](#). Ce salon existe depuis 1967 : la filière NAE participe pour la sixième fois à ce rendez-vous, **le plus grand salon international de défense et de sécurité**.

"C'est effectivement une très grande opportunité pour les entreprises normandes de participer à ce salon", réagit Philippe Eudeline, président de Normandie AeroEspace, ce mardi 16 juin 2026. Les budgets de la défense explosent dans tous les pays du monde, et donc ça crée des opportunités de business que nos entreprises souhaitent saisir, puisqu'elles ont des services, des produits à offrir, et donc c'est une superbe vitrine pour nos entreprises normandes de participer à ce salon Eurosatory", ajoute-t-il.

Un fonds d'investissement de 5 millions d'euros

La filière normande va notamment présenter particulièrement cette année **un écosystème de drones normands**. "On le voit avec la guerre en Ukraine, l'importance des drones dans le domaine de la défense, mais les drones aussi, c'est un enjeu majeur pour les activités civiles. Nous

avons créé il y a quelques années en Normandie le CIDN, le Centre d'innovation des drones en Normandie. Il s'est installé sur l'aéroport d'Octoville au Havre, avec un bâtiment spécifique pour accueillir toutes les start-ups qui travaillent dans ce domaine-là, de façon à créer un vrai écosystème".

Philippe Eudeline le précise, il ne s'agit **pas de fabriquer des drones**, mais "*plutôt d'équiper des drones avec des capteurs, pour faire dans le domaine civil soit de la surveillance, la surveillance de forêt par exemple, mais aussi pour des applications militaires qui sont plus de la reconnaissance. Il s'agit donc de drones équipés de caméras qui permettent d'aller regarder ce qui se passe et d'éviter aux soldats de rentrer dans des zones conflictuelles.*"

Le 24 mars 2026, dans le contexte de guerre entre les États-Unis et l'Iran et de guerre en Ukraine, la Région Normandie, en relation avec NAE, a créé un **fonds d'investissement de 5 millions d'euros** destiné aux petites et moyennes entreprises, les PME normandes de la filière défense. Le premier fonds régional d'investissement du secteur doit s'élever à terme à 10 millions d'euros. "*Il vient d'être mis en œuvre. Le fonds a été créé et maintenant ils sont en train d'étudier les premiers dossiers, puisqu'il y a des dossiers qui ont été déposés par les entreprises de NAE pour demander du financement. Les premiers dossiers sont en cours d'étude*", détaille Philippe Eudeline. "*En termes d'emploi, les besoins vont être énormes*", prédit-il, "avec pas moins de 2 500 emplois proposés par an sur les cinq prochaines années.*

Enfin, plusieurs entreprises normandes sont **déjà pré-sélectionnées pour participer à la construction du France Libre**, ce projet de porte-avions français, destiné à remplacer le porte-avions Charles de Gaulle en 2038.

- [Rouen](#)
- [ICI Normandie \(Seine-Maritime - Eure\)](#)
- [Aéronautique \(industrie\)](#)
- [Industrie](#)
- [Emploi – Travail](#)
- [Défense nationale](#)

Tous les vendredis, recevez le meilleur de la semaine d'ICI Normandie (Seine-Maritime - Eure) : certifié 100% local !

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de

contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Écoutez d'autres épisodes de l'émission

[Passer la section](#)

Frédéric Flaus, directeur du parc éolien en mer Dieppe - Le Tréport

Le 17/06/2026

Il faut une loi intégrale contre les violences sexuelles, avec un budget adéquat : des associations féministes et de défense des enfants exigent un texte urgent après la mort de Lyhanna, le 4 juin 2026 dans le Gers. Elles appellent à manifester tous les lundis soirs devant les tribunaux.

Le 15/06/2026

Après l'annonce de la mort de Charlie Dalin ce jeudi, emporté par un cancer gastro-intestinal à l'âge de 42 ans, le monde de la voile rend hommage au skipper havrais. Francis Le Goff, le directeur de la Ligue de voile de Normandie, était l'invité d'ICI Normandie.

Le 12/06/2026

La Coupe du monde de football commence ce jeudi 11 juin 2026. Et parmi les Bleus sélectionnés, il y a encore trois joueurs formés à Évreux : Ousmane Dembélé, Dayot Upamecano et Brice Samba. Philippe Leclerc a été pendant des années entraîneur à l'Evreux FC. Il est l'invité de ICI Normandie.

Le 11/06/2026

Continuez votre lecture

[Passer la section](#)

- Alors que le salon international du Bourget se tient jusqu'à vendredi près de Paris, le président de Normandie AeroEspace est l'invité de votre radio ICI Normandie ce mercredi.

Le 18/06/2025

- Les défaillances d'entreprises ont augmenté de 9,3% en un an, selon les chiffres de la Banque de France, qu'ICI Normandie a pu consulter. C'est un record par rapport à la période pré-Covid. La Seine-Maritime et l'Orne sont les départements les plus touchés.

Le 10/10/2025

- La Région Normandie et ses partenaires lancent le FANN, un forum en ligne dédié à l'alternance dans le nucléaire, dans le cadre du projet 3NC, qui vise à former massivement aux métiers de la filière.

Le 07/04/2026

Fibre excellence au tribunal de commerce : quel avenir pour Chapelle Darblay à Grand-Couronne ?

Anthony Quindroit

5-7 minutes

L'avenir du producteur de pâte à papier Fibre excellence se joue ce mercredi 17 juin 2026 au tribunal de commerce de Toulouse. Et l'avenir de l'usine Chapelle Darblay près de Rouen est corrélé à cette décision.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)





Chapelle Darblay est à l'arrêt depuis 2019. - archives Paris Normandie /
STÉPHANIE PÉRON CLÉMENT



Par [Anthony Quindroit](#)

Publié: 17 Juin 2026 à 07h15 Temps de lecture: 1 min

Avec le placement en redressement judiciaire de Fibre excellence, la relance de la papeterie Chapelle Darblay à Grand-Couronne ne commence-t-elle pas à sentir le soufre ? « *Ça fait un moment qu'elle sent le soufre* », concède Cyril Briffault, infatigable délégué syndical CGT de l'usine normande fermée depuis 2019.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Sauf que le site espère une hypothétique relance depuis 2022. [La métropolisation de l'usine](#), suivie de sa revente à Veolia et à Fibre excellence, devait remettre la papeterie couronnaise en route.

Mais quatre ans plus tard, le placement en redressement judiciaire de Fibre excellence met du plomb dans l'aile à un projet industriel qui se fait attendre. Le producteur de pâte à papier marchande, dont les deux usines emploient 670 personnes à Tarascon et à Saint-Gaudens, joue sa survie ce mercredi 17 juin 2026 au tribunal de commerce de Toulouse. Une offre de reprise a été déposée, portée par l'équipe dirigeante actuelle qui a pâti du retrait de son principal actionnaire.

Trois hypothèses, dont une fatale

Les gages n'ont pas semblé convaincre le ministère de l'Économie. Mais Cyril Briffault refuse de baisser les bras : « *L'offre, elle tient la route. [Si le gouvernement suit](#) sur la question du coût de l'énergie qui plombe les comptes de Fibre excellence de 30 millions d'euros par an, maintient-il. Si les repreneurs ont la garantie qu'ils seront accompagnés sur cette question, cela sauve les emplois directs. Et derrière, le projet Chapelle.* »

Une deuxième option serait une période d'observation. Pas la panacée mais elle permettrait d'éprouver le projet de reprise.

Troisième possibilité, le clap de fin : « *Mais, là, ce n'est pas juste Fibre excellence et le projet de relance de Chapelle Darblay, prévient le cégétiste seinomarin. C'est la filière bois française qui est touchée et qui n'est pas soutenue par l'État. C'est plus de 10 000 emplois qui sont menacés.* »

Il l'admet, il n'est « *pas confiant. Mais ce n'est pas fini.* » Le dossier doit être étudié en début d'après-midi ce mercredi 17 juin 2026.

Contactée, l'entreprise Veolia indique que « *dans l'hypothèse où aucune solution de reprise ne se concrétiserait* », elle « *s'est engagée à étudier et à développer un projet alternatif afin d'assurer l'avenir du site et de préserver sa vocation industrielle.* »

Lire aussi



[Aménagement des quais de Rouen : un vaste projet pour redynamiser les bords de Seine](#)



[Sotteville-lès-Rouen. Quatre bonnes raisons d'aller à Viva Cité, le festival des arts de rue](#)



Seine-Maritime. Patrick Longuet, nouveau patron de la police, priorise "la lutte contre les violences faites aux mineurs"

Pierre Durand-Gratian

2-3 minutes

Au son de la Marseillaise, Patrick Longuet a été officiellement installé dans ses fonctions de Directeur interdépartemental de la police nationale de Seine-Maritime (DIPN), mardi 16 juin. Une cérémonie officielle, en présence de nombreux élus, du préfet, du procureur de la République et des nombreux responsables de la police dans le département. *"Je suis ravi d'être en Seine-Maritime qui est mon département d'origine"*, indique tout sourire le Havrais de naissance.

Le contrôleur général de la police nationale a déjà été deux fois en poste dans la cité océane, notamment au poste de commissaire central du Havre jusqu'à fin 2022 avant de prendre un poste à Marseille, puis de passer deux ans à Mayotte à Mamoudzou comme directeur territorial de la police nationale. Il est nommé DIPN de Seine-Maritime pour une durée de 3 ans renouvelable une fois au maximum.



Le contrôleur général de la police a pris ses fonctions lors d'une cérémonie solennelle à l'Hôtel de police de Rouen. - Pierre Durand-Gratian

La lutte contre les violences faites aux mineurs en priorité

"Sans surprise, ma priorité est la lutte contre la délinquance et, au sommet des priorités, la lutte contre les atteintes aux personnes vulnérables et en particulier, vu le contexte du moment, la lutte contre les violences faites aux mineures", précise le nouveau DIPN, dans le sillage de l'affaire Lyhanna. Il cite aussi "la lutte contre les violences faites aux femmes et la lutte contre le trafic de stup'."

Le fonctionnaire, bon connaisseur du territoire en connaît les spécificités, notamment *"le sujet des stupéfiants sur le port du Havre"*.

Face à ces enjeux, a-t-il seulement les moyens de ses ambitions, alors que [les élus locaux, notamment dans la Métropole de Rouen](#), réclament toujours [des effectifs de policiers nationaux promis](#) ? *"Oui, répond-il sans détour. On est plus de 2 000 fonctionnaires avec de très beaux services, bien organisés. La filière PJ pilote la mise en place du dispositif de lutte contre les violences faites aux mineurs, viols et agressions sexuelles en particulier, avec des gens extrêmement motivés."*

Le nouveau patron de la police de Seine-Maritime officiellement installé

Guillaume Lejeune

4-5 minutes

Originaire du Havre, Patrick Longuet est officiellement installé, mardi 16 juin 2026, dans le fauteuil de Directeur interdépartemental de la Police Nationale de Seine-Maritime.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)



Le contrôleur général Patrick Longuet est désormais le nouveau patron des policiers de Seine-Maritime - Photo : Guillaume Lejeune/Paris Normandie.



Par [Guillaume Lejeune](#)

Publié: 16 Juin 2026 à 18h00 Temps de lecture: 1 min

« Vous le reconnaîtrez désormais comme votre chef (...), en tout ce qu'il vous commandera, pour le bien du service (...) pour la défense des institutions de la République, le service de l'État et la protection des personnes et des biens. »

Mardi 16 juin 2026, dans la cour principale de l'hôtel de police de Rouen, le nouveau patron [des policiers de Seine-Maritime](#) a officiellement été installé dans le fauteuil de Directeur interdépartemental de la Police Nationale dudit département.

Nouvelle mission chargée

Patrick Longuet, effectivement à Rouen depuis le 20 avril 2026, arrive de Mayotte où il occupait le poste de directeur territorial. Le contrôleur général, Havrais d'origine et âgé de 53 ans, est déjà passé par Rouen.

« Marseillaise », « Aux morts », « Au drapeau » : au rythme des musiques, des hymnes officiels et du passage en revue des effectifs, [Patrick Longuet](#) a donc été au cœur d'une cérémonie protocolaire qui officialise sa nouvelle mission. Et elle s'annonce évidemment très chargée.

Lire aussi



La Police nationale fait halte à Dieppe pour recruter ses futurs candidats

Marie LEMAISTRE

~2 minutes

Dans le cadre de la Quinzaine régionale de l'emploi public, le Promobus de la Police nationale fera étape à Dieppe (Seine-Maritime), jeudi 18 juin 2026, au quai Henri-IV.

Sur le même thème

[Police](#)



Dans le cadre de la Quinzaine régionale de l'emploi public, la Police nationale de Seine-Maritime sera présente à Dieppe (Seine-Maritime) jeudi 18 juin 2026, de 10 h à 16 h. ©Photo fournie à la rédaction

Par [Marie LEMAISTRE](#) Publié le 16 juin 2026 à 17h53

La Police nationale **recrute**. Et elle veut vous le faire savoir. À [Dieppe \(Seine-Maritime\)](#), la fontaine du quai Henri-IV accueillera jeudi 18 juin 2026 le **Promobus** de la **Police nationale**, de 10 h à 16 h.

Présenter les métiers

Ce camion-caravane s'inscrit dans la Quinzaine régionale de l'Emploi Public et fait étape chaque jour dans une nouvelle ville du département du 15 au 19 juin pour aller à la rencontre du public et présenter ses métiers.

L'occasion pour les jeunes en quête d'orientation ou les personnes en reconversion professionnelle d'échanger directement avec des agents, de leur poser des questions et de s'informer sur les opportunités de recrutement.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Animateur de Sotteville-lès-Rouen accusé d'agression sexuelle : son parcours se précise, une plainte déposée

Adrien Filoche

3-4 minutes

L'animateur de Sotteville-lès-Rouen accusé de violences sexuelles est passé par six structures différentes de la ville. Un courrier a été envoyé lundi 15 juin 2026 aux parents.

Sur le même thème

[Justice](#)

[Violences sexuelles](#)



Un animateur de Sotteville-lès-Rouen a été accusé d'agression sexuelle.
(©Illustration/AdobeStock)

Par [Adrien Filoche](#) Publié le 16 juin 2026 à 10h52

Le voile commence à se lever. Vendredi 12 juin 2026, la municipalité de [Sotteville-lès-Rouen](#) indiquait avoir été informée qu'un animateur d'un accueil de loisirs de la commune avait été accusé par une famille de violences sexuelles sur une mineure, une petite fille âgée de trois ans lors des faits.

Le lundi 15 juin, un courrier a été envoyé aux familles. Ce document retrace l'historique des structures par lesquelles l'animateur est passé

depuis 2024. **Sa première mission remonte à août 2023.** Selon ce courrier que nous avons pu consulter, l'animateur a connu **six structures périscolaires différentes**, dont les écoles Ferdinand-Buisson, Franklin, Jean-Jaurès et Ludocité.

Concernant les faits de nature sexuelle reprochés par la famille, ils se seraient déroulés au sein de l'accueil de loisirs **du Jardin des petits** dans le cadre des accueils du mercredi.

L'animateur est passé par six structures périscolaires

En suivant l'historique de son parcours, on constate que le premier signalement pour « comportement inapproprié », remonte à octobre 2025, alors que l'animateur était en mission à l'accueil périscolaire de **l'école Jean-Jaurès**.

Pour ces faits, la Ville de Sotteville-lès-Rouen rappelait qu'il avait été finalement réintégré. « Vingt personnes ont été entendues. Les conclusions de cette enquête n'ont pas permis de corroborer l'intégralité des faits reprochés et pouvant mener à un licenciement », soulignait la municipalité.

Après ce premier signalement, l'agent a été une nouvelle fois suspendu. « **La première suspension n'était en aucun cas liée à des faits de nature sexuelle**, tout comme la deuxième », souligne la Ville.

Une plainte déposée

Pour l'heure, les faits de nature sexuelle qui lui sont reprochés concernent son passage au sein du Jardin des petits. Au sein de cette structure, le mis en cause était **en poste entre septembre et octobre 2025**, puis **entre janvier et mai 2026**.

L'animateur qui fait l'objet d'un dépôt de plainte ne travaille plus pour la Ville ; son contrat ne sera pas renouvelé.

La Ville de Sotteville-lès-Rouen nous confirme qu'une plainte a été déposée par la famille de la petite fille. L'enquête judiciaire se poursuit.

Suivez l'actualité de Rouen sur [notre chaîne WhatsApp](#) et sur [notre compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Suspicion d'agression sexuelle : à Sotteville-lès-Rouen, les parents de la fillette ont porté plainte

Benoît Marin-Curtoud

9–11 minutes

La nouvelle avait fait l'effet d'une bombe auprès des parents : vendredi 12 juin 2026, Sotteville-lès-Rouen révélait qu'elle avait suspendu un agent suite à une suspicion d'agression sexuelle. Son parcours se précise.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)





Un animateur a été mis en cause dans une affaire de violences sexuelles présumées à l'accueil de loisirs maternel Jardins des petits de Sotteville-lès-Rouen. - Photo Paris-Normandie



Par [Benoît Marin-Curtoud](#)

Publié: 16 Juin 2026 à 18h48 Temps de lecture: 1 min

Vendredi 12 juin 2026, la mairie de [Sotteville-lès-Rouen](#) révélait qu'elle avait suspendu un animateur pour une suspicion d'agressions sexuelles à l'accueil de loisirs maternel Jardins des petits et annonçait tenter de retracer son parcours.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

« Il apparaît que l'animateur a fait l'objet d'un signalement en octobre dernier (2025, NDLR) pour comportement inapproprié, sans caractère sexuel. Une enquête administrative a alors été diligentée sans délais. Vingt personnes ont été entendues. Les conclusions de cette enquête n'ont pas permis de corroborer l'intégralité des faits reprochés et pouvant mener à un licenciement », détaillait le communiqué du 12 juin.

« Chahut et jeu de lutte dans la cour » en octobre 2025

L'animateur en cause, en octobre 2025, a pu avoir ce « *comportement inapproprié* » dans les accueils périscolaires des écoles Jaurès voire dans Ludocité, vu la date des faits et les emplois tenus par le mis en cause (lire par ailleurs).

Malgré cette première alerte, l'animateur a été réintégré après des rappels à l'ordre. La mairie de Sotteville précisait mardi 16 juin 2026 au soir, à Paris-Normandie, que le « *comportement inapproprié* » de l'animateur était un « *chahut et jeu de lutte dans la cour de récréation avec des élèves de primaire.* »

« Les témoignages montrent que l'intégrité physique des enfants n'a jamais été menacée. Cette posture professionnelle inadaptée a toutefois fait l'objet d'une suspension immédiate à titre conservatoire et d'un signalement auprès du service de l'État Jeunesse et sport », précise la Ville.

Mais une 2e enquête administrative a été diligentée en mai 2026 suite au signalement des parents qui ont par la suite déposé plainte. « *Au lancement de cette deuxième enquête, aucun fait de nature sexuelle*

n'avait été évoqué. L'enquête est toujours en cours. L'animateur est suspendu d'office depuis le 13 mai 2026 ».

Les parents de la fillette ont porté plainte

Enfin, le 12 juin 2026 au matin, la Ville a été informée du dépôt de plainte de parents de la fillette pour des « *faits graves de nature sexuelle* » qui auraient été commis au Jardin des petits. La Ville n'a pas, pour sa part, déposé plainte. La famille de la fillette a été reçue par la Ville et un courrier a été envoyé aux parents d'enfants accueillis dans le périscolaire et les centres de loisirs.

Vu le contexte, il n'est pas interdit de penser que les deux enquêtes administratives d'octobre 2026 et mai 2026 pourraient demain être réexaminées dans le cadre de l'enquête pénale sur la suspicion d'agression sexuelle. Les enquêteurs vont chercher à entendre des témoins, voire des victimes, dans tous les établissements où le salarié – qui a fait l'objet d'un dépôt de plainte – a travaillé.

La mairie promet la transparence

En parallèle, la municipalité a annoncé la mise en place en cours d'une cellule d'écoute psychologique. Les parents inquiets peuvent toujours solliciter des informations via une adresse mail dédiée :

ecoute@sotteville-lès-rouen.fr. La Ville cherche toujours la solution la mieux adaptée.

Cette adresse mail a déjà reçu une cinquantaine de courriers de parents inquiets de savoir si leurs enfants avaient été en contact avec l'animateur mis en cause et la Ville leur a précisé les divers emplois tenus par le mis en cause.

« Il nous semble important d'informer en toute transparence les familles. Nous apporterons des réponses précises aux craintes des parents, plus que compréhensibles dans le contexte actuel, sans pour autant perturber la procédure judiciaire », explique Laurence Renou, première adjointe en charge de l'Éducation, l'enfance et la jeunesse.

Le mis en cause, précise par mail la Ville ce mardi 16 juin 2026 au soir, est « *un jeune majeur... Les craintes et l'incompréhension des parents sont légitimes. Les agents de la Ville, les animateurs, tout le monde est sous le choc. C'est pourquoi l'exactitude des faits est essentielle. L'animateur en question n'a jamais fait l'objet « d'alerte » qui pouvait laisser penser à la commission d'un tel acte.* »

La municipalité insiste sur le fait que la première enquête administrative d'octobre 2025 concernait des « faits inadaptés mais pas de nature sexuelle ni grave », et a fortiori pas « importants » comme [Paris-Normandie](#) a pu l'écrire. « Dans une collectivité comme Sotteville (600

Corps retrouvé dans le quartier de Caucriauville au Havre : les derniers éléments de l'enquête

Eloïse Aubé

2-3 minutes

Jeudi 28 mai 2026, le corps en décomposition d'une femme d'une cinquantaine d'années a été découvert dans le quartier de Caucriauville au Havre. Où en est l'enquête ?

Sur le même thème

[Police](#)

[Tribunal du Havre](#)



L'enquête se poursuit après la découverte du corps d'une femme dans le quartier de Caucriauville au Havre. (©Illustration / Archives / G.L. / Actu Toulouse)

Par [Eloïse Aubé](#) Publié le 16 juin 2026 à 11h50

L'affaire avait fait grand bruit. Jeudi 28 mai 2026, le **corps d'une femme** d'une cinquantaine d'années, décédée depuis plusieurs semaines semble-t-il, a été découvert dans le **quartier de Caucriauville** au [Havre](#) (Seine-Maritime). Trois chiens morts ont aussi été découverts à ses côtés.

Selon nos confrères de [Paris-Normandie](#), c'est un huissier, venu pour des

impayés, qui a fait la **macabre découverte**. Une enquête a immédiatement été ouverte par le parquet pour comprendre les causes de la mort.

Une hypothèse accidentelle ?

Trois semaines après les faits, où en est l'enquête ? La procureure de la République, Soizic Guillaume, indique à *76actu* ce mardi 16 juin 2026 que **les investigations se poursuivent**.

Le dossier n'est pas encore clôturé mais les investigations réalisées jusqu'à présent ne s'orientent pas vers une hypothèse criminelle.

L'intervention d'un tiers, dans cette mort tragique, semble donc écartée pour le moment.

Suivez l'actualité du Havre sur notre [chaîne WhatsApp](#) et sur notre [compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Passation de commandement à Lillebonne : un nouveau chef pour les 56 pompiers du centre

Coline Poirer-Mellier

6-8 minutes

Après sept années à la tête du centre d'incendie et de secours de Lillebonne, le lieutenant hors classe Nicolas Cives a officiellement transmis le commandement au lieutenant Téo Genou, lundi 15 juin 2026.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)





Nicolas Cives (à droite) transmet officiellement le commandement à Téo Genou. - Paris Normandie



Par Coline Poiret-Mellier

Publié: 16 Juin 2026 à 19h18 Temps de lecture: 1 min

L'émotion était palpable, lundi 15 juin 2026, dans la cour du centre d'incendie et de secours de Lillebonne. Entouré de leur famille, de leurs collègues, des élus et de la hiérarchie du SDIS 76, le lieutenant hors classe Nicolas Cives a officiellement transmis le commandement de la caserne au lieutenant Téo Genou.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Cette cérémonie de passation de pouvoir marque la fin d'un parcours de plus de quarante ans sous l'uniforme pour Nicolas Cives. Une carrière commencée à seulement 15 ans comme jeune sapeur-pompier dans la commune.

« Finir là où tout a commencé »

« Être à la tête d'une caserne, un centre de cœur, avec plus de 50 sapeurs-pompiers, a été un honneur », confie Nicolas Cives. Fils de sapeur-pompier, il rejoint les pompiers de Paris avant d'intégrer le corps de Rouen, en 1987. Les années suivantes le conduisent à exercer différentes responsabilités entre Rouen, Canteleu puis Yvetot, où il occupe le poste d'adjoint au chef de centre entre 2014 et 2018.





Pompiers, élus et autorités étaient réunis pour la cérémonie de passation de commandement. - Paris Normandie

Son retour à Lillebonne comme chef de centre a constitué l'ultime étape d'une carrière qu'il décrit avec fierté. « *C'est une chance de finir là où tout a commencé.* » Durant ses sept années de commandement, l'officier a notamment supervisé d'importants travaux de rénovation de la caserne. « *Le bâtiment prenait l'eau. Il a fallu refaire les toitures, l'isolation et rénover plusieurs locaux. J'ai mis du cœur à l'ouvrage et je pars avec le sentiment du devoir accompli.* »

Un nouveau chef de centre de 35 ans

Pour lui succéder, le SDIS 76 a choisi le lieutenant Téo Genou. Originaire de Strasbourg, l'officier de 35 ans a pris ses fonctions en février 2026 après un parcours professionnel qui l'a conduit de Strasbourg à la Seine-Maritime.

J'ai revêtu l'uniforme à 12 ans comme jeune sapeur-pompier. C'est ma mère qui m'a encouragé à passer les portes d'une caserne de pompier.

Comme son prédécesseur, sa vocation est née très tôt. « *J'ai revêtu l'uniforme à 12 ans comme jeune sapeur-pompier. Ça me trottait dans la tête depuis que j'étais tout petit et c'est ma mère qui m'a encouragé à passer les portes d'une caserne de pompier* », raconte-t-il.



Après sept ans à la tête du centre, Nicolas Cives (à droite) passe le relais à Téo Genou. - Paris Normandie

Après une première carrière comme technicien audiovisuel, il rejoint finalement les rangs des sapeurs-pompiers professionnels en 2015. Arrivé en Seine-Maritime en 2018, il a exercé successivement au centre de formation du SDIS, au Havre Nord puis au traitement des appels du Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (Codis) à

Yvetot.

Le défi du volontariat et de la proximité

À Lillebonne, Téo Genou prend la tête d'un centre qui compte aujourd'hui 47 sapeurs-pompiers volontaires, sept professionnels, un agent administratif et deux jeunes sapeurs-pompiers. En 2025, les équipes ont réalisé 1 294 interventions.

Le nouveau chef de centre veut s'inscrire dans la continuité tout en développant un management de proximité. Un défi d'autant plus important que le volontariat reste la pierre angulaire du fonctionnement de la caserne lillebonnaise. « *Je vais retrouver ici ce que j'ai connu comme sapeur-pompier volontaire* », souligne l'officier. Il continuera à intervenir sur le terrain lors de gardes opérationnelles.

Lire aussi



[Port-Jérôme-sur-Seine : un jeu de cartes pour remonter le temps](#)



La justice rejette la demande de fermeture en urgence du CRA de Oissel, ce qui suscite de l'incompréhension :

Yves Asernal

6-8 minutes

L'ordre des avocats du barreau de Rouen, le syndicat des avocats de France et l'association de défense des étrangers ont saisi le tribunal en urgence pour demander la fermeture du centre de rétention administrative d'Oissel. Les juges du référé-liberté ont rejeté leur demande.

Un référé-liberté avait été déposé par l'ordre des avocats du barreau de Rouen, le syndicat des avocats de France et l'association de défense des étrangers au tribunal administratif de Rouen pour demander la fermeture du CRA de Oissel.

Depuis 2008, les rapports du Contrôleur général des lieux de privation de liberté dénoncent régulièrement les conditions de rétention du CRA d'Oissel.

En [septembre 2025](#), lors d'une visite inopinée, cinq contrôleurs ont constaté que *"les personnes retenues sont hébergées dans des locaux indignes, inadaptés, dégradés et sales. Sans possibilité de fermer leurs chambres, leurs sanitaires ou leurs placards, le sentiment d'insécurité règne."*

L'association France Terre d'asile, présente au centre de rétention administrative pour accompagner les étrangers retenus avant d'être éloignés dans leur pays d'origine, avait décidé, à la suite d'agressions verbales et physiques subies par ses salariés, de ne plus assurer ses missions au sein du centre de rétention administrative d'Oissel depuis le 2 juin dernier.

L'ordre des avocats du barreau de Rouen, le syndicat des avocats de France et l'association de défense des étrangers estimaient en conséquence que les droits des personnes retenues n'étaient plus garantis en raison de l'insécurité régnant au sein du centre et de la dégradation du service d'information et d'assistance juridique assurée par l'association France Terre d'asile.

"Les juges des référés, constatant que l'association avait repris ses permanences au sein des locaux du centre de rétention l'après-midi à partir du 15 juin 2026 et assurait des permanences téléphoniques, ont considéré que les droits des étrangers n'étaient pas manifestement méconnus", indique le tribunal administratif dans un [communiqué de presse](#).

Les juges ont également relevé que si des incidents avaient été signalés ces derniers mois, *"la situation ne révélait pas une carence manifeste de l'administration mettant en danger les personnes retenues"*.

VIDÉO. Retour sur l'audience en images avec Martin Cribier et Julie Howlett :

durée de la vidéo : 00h01mn45s



Le tribunal administratif de Rouen refuse la fermeture en urgence du centre de rétention administrative d'Oissel. • ©France Télévisions

Me Vincent Souty, qui avait déposé le recours au nom de l'ordre des avocats du barreau de Rouen, a décrit, lors de l'audience, des dysfonctionnements structurels et systémiques dans cet établissement ouvert en 2004 en lisière de forêt à proximité de l'école nationale de police d'Oissel.

L'avocat estime que les conditions de détention constituaient une atteinte grave et manifestement illégale à des libertés fondamentales. Ce dernier est profondément déçu de la décision du tribunal administratif.

"Le référé-liberté était pourtant documenté avec le rapport du bâtonnier mais pour eux, tout va bien, il n'y a pas de soucis", lâche-t-il, amer.

Les associations sont, elles aussi, extrêmement déçues et s'inquiètent pour l'avenir. Trois jours avant l'audience, une marche avait rassemblé des militants à Rouen, du parvis de l'église Saint-Sever jusqu'à la place de la cathédrale, où une chambre de CRA avait été reconstituée grandeur nature, pour dénoncer des conditions de rétention jugées indignes.

"Je suis très étonnée et très déçue car ce centre est vraiment invivable pour les retenus comme pour les policiers, réagit Chantal Touret, du réseau des visiteurs et observatoire du CRA. Je suis inquiète pour l'avenir, c'est très tendu là-bas."

Il y fait chaud l'été, froid l'hiver et c'est très bruyant. Et le profil très varié des retenus peut aussi engendrer un sentiment d'insécurité.

Qu'on mélange des gens qui travaillaient avant d'être arrêtés, avec des personnes malades sur le plan psychiatrique ou en manque parce que souffrant d'addiction : il y a de quoi devenir fou.

Chantal Touret, réseau des visiteurs et observatoire du CRA d'Oissel

Les associations réclamaient la fermeture pure et simple du centre, convaincues que la construction d'un nouveau CRA prévue sur le même site pour 2028, ne changera rien à la situation de fond.

Le rapport du contrôleur général des lieux de privation de la liberté, publiée en mars 2026, avait dressé un constat accablant : locaux inadéquats, sous-effectif chronique, insécurité persistante.

En avril 2026, la sénatrice LR de Seine-Maritime, Agnès Canayer, avait interpellé le gouvernement au Sénat, après une visite réalisée en juillet 2025 évoquant des conditions indignes.

Le syndicat Alliance-Police dénonce aussi une situation explosive et un manque d'effectifs. *"Ils devaient normalement être 25 effectifs par brigade et aujourd'hui, ils sont 21, assure Karim Bennacer, secrétaire régional Normandie Alliance-Police nationale. Au regard de certains facteurs, il faudrait être 30 effectifs par brigade pour travailler dans des conditions de sécurité optimale. Je rappelle que les CRA, contrairement aux LRA (Lieu de rétention administrative), ont pour la quasi-totalité une fréquentation de personnes sorties de maison d'arrêt avec des troubles à l'ordre public. Il y a urgence d'un fléchage renfort d'effectifs avant qu'il n'arrive une catastrophe."*

Créé en 2004, l'établissement est prévu pour accueillir 72 personnes. Une capacité théorique réduite à 66 places, occupées actuellement en grande majorité par des hommes.

Le CRA d'Oissel est l'un des 22 centres de rétention administrative en France. La rétention d'une personne y coûte 602 euros par jour, soit en moyenne, 53 000 euros pour trois mois d'enfermement.

"Hormis faire du chiffre et permettre au gouvernement de prétendre qu'il gère l'immigration en France, quel sens cela a-t-il de dépenser de l'argent pour enfermer des gens dans un lieu qui les rend fous plutôt que de financer leur intégration ?", questionne Chantal Touret.

Le tribunal administratif de Rouen a tranché : le centre de rétention de Oissel reste ouvert

Robin Rioult

5-6 minutes

Saisi par plusieurs demandeurs, dont l'Ordre des avocats, le 15 juin 2026, le tribunal de Rouen maintient le centre de rétention de Oissel ouvert, jugeant que les droits fondamentaux des personnes retenues sont respectés.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)





Le tribunal a tranché : le centre de rétention administratif de Oissel reste ouvert. - Photo d'archives, Stéphanie Péron-Clément



Par Robin Rioult

Publié: 16 Juin 2026 à 16h56 Temps de lecture: 1 min

C'est un revers pour l'Ordre des avocats de Rouen et les associations plaignantes. Le tribunal administratif de Rouen a tranché : leur demande de fermeture du centre de rétention administrative (CRA) de Oissel est rejetée. Le tribunal n'ordonne pas également le déplacement de la moitié des retenus masculins, également suggéré par les demandeurs.

Pas de « carence manifeste » du CRA

Dans un communiqué de presse, le tribunal revient en détail sur ce qui a motivé la décision des trois présidents, saisis en référé afin de savoir si certaines libertés fondamentales des étrangers retenus avaient été violées. Ces derniers considèrent que *« si des incidents avaient été signalés ces derniers mois, la situation ne révélait pas une carence manifeste de l'administration mettant en danger les personnes retenues. »*

« Les juges des référés (...) ont considéré que les droits des étrangers n'étaient pas manifestement méconnus. »

Tribunal administratif de Rouen

L'absence temporaire de l'association France Terre d'Asile, qui avait fait valoir son droit de retrait car elle craignait pour la sécurité de ses employés n'est pas non plus considérée comme une faille dans la capacité des personnes retenues à accéder à la justice.

« Les juges des référés, constatant que l'association avait repris ses permanences au sein des locaux du centre de rétention, l'après-midi à partir du 15 juin 2026, et assurait des permanences téléphoniques, ont considéré que les droits des étrangers n'étaient pas manifestement méconnus », précise le communiqué de presse.

Lire aussi



« La base arrière de l'EPR2 » : à quoi sert ce nouveau bâtiment d'Eiffage à Dieppe ?

Mathieu Te Morsche

4-5 minutes

Inauguré jeudi 11 juin 2026, le nouveau bâtiment d'Eiffage, près de la gare de Dieppe (Seine-Maritime), va commencer à accueillir ses premiers employés à partir du 22 juin.

Sur le même thème

[EPR](#)

[Travaux](#)



Le bâtiment a été construit en quelques mois seulement près de la gare de Dieppe (Seine-Maritime), la première pierre ayant été posée en octobre 2025. ©Les Informations dieppoises

Par [Mathieu Te Morsche](#) Publié le 16 juin 2026 à 11h55

Le quartier de la gare à [Dieppe \(Seine-Maritime\)](#) entame sa **mue**. Et cela commence par le nouveau bâtiment **d'Eiffage**, inauguré jeudi 11 juin 2026. « C'est la réelle **base arrière** du chantier de l'[EPR2](#) », souligne Xavier Mouny, directeur général d'Eiffage Génie civil.

La structure, à deux pas de la gare, va accueillir à partir du 22 juin des équipes **administratives** et **techniques** du chantier de Penly : « Tous

ceux qui n'ont pas besoin d'être tout le temps sur le chantier », explique Christophe Sandré, directeur du projet EPR2 chez Eiffage Génie civil.



Le bâtiment a été inauguré jeudi 11 juin 2026. ©Les Informations dieppoises

La gare à proximité : un atout majeur

Le bâtiment, qui s'étend sur **trois étages** avec 4 200 m² de plancher et 1 400 m² de bureaux, ne passe pas inaperçu, avec son ossature métallique en forme de vague. Il accueille **323 postes** de travail, et est entièrement **autonome** en électricité, avec 420 m² de panneaux photovoltaïques.

Il comporte des grandes salles de réunion **climatisées**, des bureaux partagés, un réfectoire pour **170 personnes**, ou encore des espaces détente.

Vidéos : en ce moment sur Actu



Le bâtiment d'Eiffage accueille des grandes salles de réunion climatisées. ©Les Informations dieppoises

« Nous avons **240 places de parking**, équipé pour 33 places pour voitures électriques, avec à terme 50 », liste Brice Fouquet, directeur conception et réalisation de bâtiments industriels pour l'EPR2 chez Eiffage Génie civil.

« La proximité avec la gare a été un choix **déterminant** pour le site », précise Xavier Mouny, qui ajoute qu'Eiffage a investi **15 millions d'euros** pour le bâtiment.



Au total, 323 postes de travail ont été installés. ©Les Informations dieppoises

Ce dernier est conçu pour être temporaire, sur le moyen terme. « La base est construite pour **20 ans** », chiffre Christophe Sandré.

Pas de difficultés à recruter

Sur les plus de 300 personnes qu'Eiffage a recrutées pour le chantier de l'EPR2, un tiers des embauches sont **locales**. « Nous n'avons pas eu beaucoup de difficultés à recruter », tempère Christophe Sandré.



Le réfectoire peut accueillir jusqu'à 170 personnes. ©Les Informations

dieppoises

Nicolas Langlois, maire de Dieppe, et [Sébastien Jumel](#), président de [Dieppe-Maritime](#), ont rappelé qu'ils souhaitaient que le chantier de l'EPR2 soit « un chantier **exemplaire** ».

À l'occasion de l'inauguration, de nombreux commerçants, acteur culturels ou associatifs locaux étaient présents. Autant de personnes qui vont profiter de la présence nouvelle des centaines d'employés d'Eiffage. [Nicolas Langlois](#) a annoncé pour la rentrée une réunion avec commerçants et artisans pour anticiper les besoins avec l'apport de nouveaux salariés du chantier.

« Nous allons considérer les **12 000 salariés** de l'EPR2 comme des habitants à part entière de notre territoire », affirme Sébastien Jumel, qui rappelle que **3 217 logements** sont programmés sur le territoire de l'Agglomération.

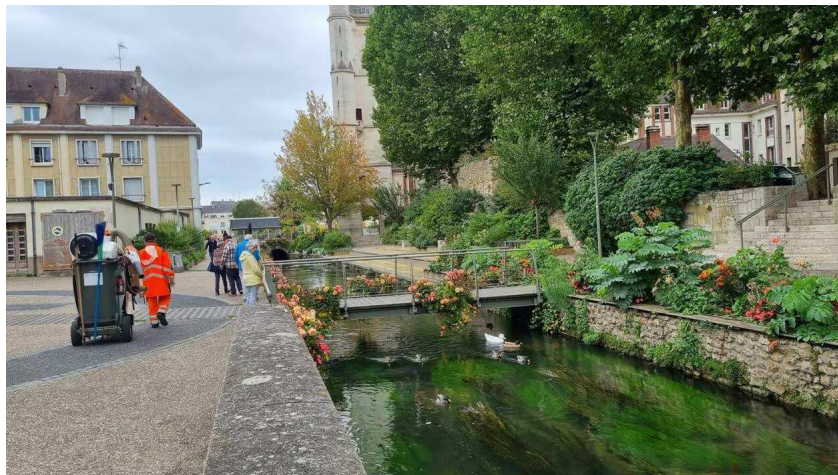
Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Eau potable en Normandie : est-ce que vous êtes concernés par une restriction d'utilisation là où vous habitez ?

Claude Maine

8-10 minutes

À quatre jours de l'avènement de l'été, il est conseillé à des Normands d'économiser leur consommation de l'eau potable. Des zones de vigilance et d'alerte sécheresse concernent des cours d'eau.



À quatre jours de l'avènement de l'été, il est conseillé à des Normands d'économiser leur consommation de l'eau potable. Ici, l'Iton qui coule à Évreux (Eure). | OUEST-FRANCE

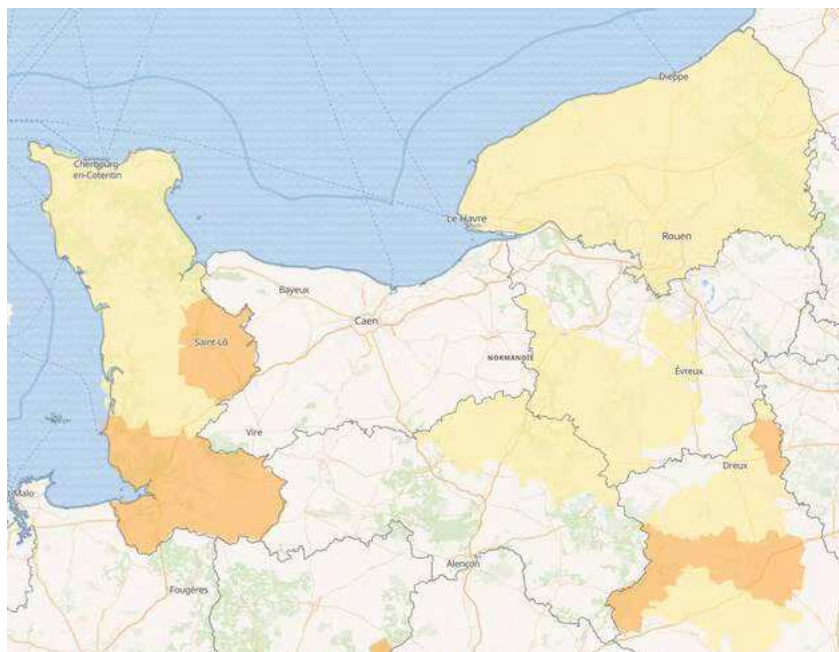
Publié le 16/06/2026 à 20h00

Ce mardi 16 juin 2026, la Ville de Bernay (Eure) a informé ses concitoyens que «le niveau de la Charentonne est particulièrement bas en ce début d'été. Le manque de précipitations et les fortes chaleurs de ces dernières semaines fragilisent notre cours d'eau et les milieux naturels qui en dépendent».

Aucune vigilance, ni alerte sécheresse n'ont été décrétées dans cette commune mais la collectivité donne quelques conseils pour limiter la consommation de l'eau potable : prendre des douches plutôt que des bains, limiter les lavages de terrasses de voitures, d'arrosage...

Dans le département de l'Eure, quinze bassins sont identifiés et six d'entre eux sont passés en vigilance sécheresse depuis le 12 juin comme l'indique la carte dressée par la préfecture.

Lire aussi : [Boire l'eau du robinet est déconseillé aux femmes enceintes et aux nourrissons dans ces quatre communes de Normandie](#)



VigieEau.gouv.fr informe sur la situation locale de la ressource en eau. Les zones claires n'indiquent aucune restriction de consommation de l'eau. La vigilance sécheresse est indiquée en jaune et l'alerte apparaît en orange. | CAPTURE D'ÉCRAN VIGIEAU.GOUV.FR

[En situation de vigilance sécheresse, 1^{er} niveau de sécheresse](#), il convient, pour les particuliers, de limiter les lavages de terrasses, de voitures, les arrosages de massifs et de plantes... En situation d'alerte, 2^e niveau de sécheresse, les restrictions sont prononcées. Les habitants remettent leur matériel de nettoyage haute pression. L'arrosage des espaces arborés, pelouses, fleurs et des jardins potagers est ainsi interdit entre 11 h et 18 h et le remplissage des piscines est interdit tout court. Une amende de 1 500 € pour être prononcée si le respect de ces restrictions n'est pas observé comme le rappelle [Vigieau.gouv.fr](#)

L'alerte renforcée est le 3^e et la crise est le dernier niveau de sécheresse.

La population de 82 communes de l'Orne invitée à limiter ses usages de l'eau

Dans l'Orne, «les communes des zones d'alerte de la Dives et de la Vie, de la Touques, de la Risle, Charentonne et Guiel, de l'Iton et de l'Avre sont placées en vigilance sécheresse», indique la préfecture. Au total, la population de 82 communes est invitée à limiter ses usages de l'eau.

Situation préoccupante de l'eau dans la Manche et en Seine-Maritime

Dans la Manche, les zones de la Sélune et de la Sée-côtiers granvillais et celle de la Vire et Esu (eau de surface, cours d'eau) sont placées en

alerte sécheresse. Tout le reste du département est en vigilance, à savoir la zone de la Douve, Taute et côtières nord-est et Esu, la zone de Sienne, Souilles et Esu et celle du nord Cotentin Esu. Tout le département de la Seine-Maritime est lui aussi placé en vigilance et les habitants, particuliers comme professionnels, sont incités à économiser l'eau.

Il n'y a pas de restriction de l'usage de l'eau dans le Calvados.

D982. Les travaux de la ligne souterraine 225 000 volts de RTE vont impacter la circulation dans le bas de Tancarville dès la fin juin

Luc Gallais

4-5 minutes

Il y avait du monde, jeudi 11 juin, dans la salle polyvalente de Tancarville, pour assister à la réunion publique organisée par la municipalité. Il était question des futurs travaux du réseau RTE, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité, qui traverseront la commune dans sa partie basse.

Circulation alternée, des travaux jusqu'à la nuit

Dans le cadre du programme "Transition énergétique des Boucles de la Seine", une liaison souterraine 225 000 volts de 20km doit relier, d'ici à 2029, les zones industrielles de Port-Jérôme et du Havre. [Outre la création d'un poste électrique en cours au Noroit, à Sandouville](#), les premiers travaux pour ce réseau souterrain débuteront lundi 29 juin. "*Il nous faut préparer l'autoroute de l'électricité. Un câble enterré va relier les futurs postes du Noroit et des Roseaux à Saint-Jean-de-Folleville*", a présenté David Burel, responsable de projet pour RTE. La route départementale 982, appelée aussi route du Havre, sous le pont de Tancarville, va être concernée par des travaux. En juillet et en août, dans la première zone de travaux, qui va de l'agence Crit Tancarville jusqu'à l'intersection avec la rue de la Seine, un sens de la circulation va être fermé pour mettre en place un alternat. Et ce, sur certaines parties de route, de 180 mètres de long en tranchée ouverte. Les travaux se dérouleront sur une large amplitude horaire, de 5h30 à 1h du matin, sans fermeture de la route.



Sur ce plan, les deux zones sur la route départementale 982 (route du Havre) concernées cet été puis à partir de septembre par les travaux de la liaison souterraine 225 000 volts de RTE - Luc Gallais

"Aller le plus vite possible"

"On est sur une route très passante, on a fait des études pour limiter les impacts sur la circulation. Avoir une emprise minimum permettra d'avoir moins de temps à attendre au niveau des feux tricolores", explique Arnaud Suderie, responsable de projet pour RTE. "Il nous est demandé d'aller le plus vite possible sur cette voirie." Dès lors, les réactions des riverains ont été assez circonspectes. "On va entendre le bruit du chantier chaque nuit ?", s'interrogeait une habitante. "On va maximiser les travaux plus conséquents, comme une ouverture de chaussée, en journée", voulait rassurer Arnaud Suderie.

"On a fait au mieux pour limiter au maximum les nuisances"

Le maire de Tancarville, Christophe Lapert, a rappelé que ces travaux ont nécessité plus d'un an de préparation. [L'épisode, en novembre 2024, de la rupture de canalisation d'eau sur la route du Havre est encore dans les esprits.](#) *"On a fait au mieux pour limiter au maximum les nuisances. La direction départementale des routes a été très, très dure dans ses conditions, elle a exigé la rapidité des travaux de cette première zone compte tenu de l'importance économique de la route", a appuyé l'élu. La deuxième zone en travaux, du 1^{er} septembre au 1^{er} novembre, concernera le prolongement de la route du Havre jusqu'au rond-point reliant la zone industrielle de Port Jérôme, avec le même principe de travaux et d'alternance, entre 9 et 16 heures en semaine. D'autres travaux en horaires étendus sont prévus sur la D982 à l'été 2027.*

Des aménagements de sécurité annoncés sur deux axes routiers

Durant cette réunion publique, Christophe Lapert en a profité pour effectuer des annonces. La fermeture à la circulation de la Courte Côte va se prolonger jusqu'au 1^{er} octobre 2027. Les rues des Hêtres et du Nais seront également fermées. *"On a eu une négociation avec RTE, qui a accepté sur le principe de nous aider pour sécuriser des voies qui serviront de déviation lors des travaux. Il y aura l'aménagement d'une écluse et de quatre coussins berlinois (ralentisseurs de vitesse) sur la route de Saint-Romain, ainsi que la pose de six feux de signalisation intelligents et une limitation à 30km/h rue de la Seine."*

TÉMOIGNAGES. "Ça nous aide à nous remettre en question" : ces groupes de parole qui aident à prévenir la récid

Myriam Libert

6-8 minutes

Publié le 17/06/2026 à 06h30

Temps de lecture : 4 min

Chaque année en France, 250 000 femmes sont victimes de violences conjugales, un chiffre certainement sous estimé. Depuis 2019 et le Grenelle des violences conjugales, l'État a créé des centres de prise en charge des auteurs de violences conjugales. À Rouen, une structure spécialisée propose des ateliers de paroles aux hommes condamnés par la justice, dans le but d'éviter la récidive.

"Êtes-vous capables de me donner un exemple de chaque type de violence ?" Violence psychologique, physique, matérielle, financière... La question est posée dans un cercle de paroles pour hommes violents, par une intervenante psychologue.

Ce lundi soir, dans cette association rouennaise, ils sont cinq hommes autour de la table, condamnés par la justice ou en attente de jugement, pour avoir exercé des violences sur leur partenaire.

En plus de leur peine, ces hommes ont l'obligation de suivre 13 ateliers d'une heure trente par semaine, pour réfléchir à leurs actes, comprendre leur fonctionnement, et éviter de reproduire le schéma.

"Il peut y avoir des femmes qui se laissent vivre", commence cet homme dont nous ne saurons rien. *"Des femmes et des hommes"*, rectifie Karine Picot, la psychologue qui anime cet atelier consacré aux violences conjugales.

"Aussi oui... Mais pour celui qui travaille tout seul, que sa femme ne travaille pas et vit aux crochets de Monsieur...", poursuit l'homme. *"Ou de Madame"*, insiste la psychologue.

"Alors forcément c'est celui qui a la tête sur les épaules qui gère tout ça", conclut-il, comme s'il s'agissait de justifier les actes qui l'ont amené dans ce groupe de parole.

VIDÉO. Reportage de Bérangère Dunglas et Didier Meunier :

durée de la vidéo : 00h05mn27s



A Rouen, la justice oblige les auteurs de violences conjugales à participer à des groupes de parole pour éviter la récidive • ©France Télévisions

Au fur et à mesure des semaines, différents intervenants vont se succéder pour évoquer avec ces hommes la communication non violente, la gestion des émotions, ou les conduites addictives.

"Ça permet de travailler sur ce qu'on a fait, pour pas que ça se reproduise. À partir du moment où il y a réflexion, c'est toujours bénéfique", reconnaît ce participant, alors que la plupart de ces hommes sont encore dans le déni.

"La violence matérielle, c'est le fait de tout casser, balancer des assiettes en direction de quelqu'un par exemple", explique Karine Picot aux hommes qui lui font face, et pour qui ces explications n'ont pas encore de résonance. *"Ben non",* rétorque l'un d'entre eux.

"Très souvent, ces personnes pensent que la violence s'arrête à la violence physique, mais il y a aussi tout ce qui relève de la violence morale, administrative ou matérielle qui sont assez méconnues du grand public. Très souvent, ils nous disent qu'ils ont appris énormément de choses, et très souvent ils nous disent aussi 'si j'avais su ça avant, j'aurais pris conscience avant, et peut-être j'aurais appelé à l'aide avant'", poursuit la psychologue.

La réunion du jour évoque le cycle de la violence, et les mécanismes en place qui vont provoquer le passage à l'acte.

C'est d'abord ce qui amène à la violence, ce qui va provoquer la dispute, le conflit... Après, forcément, il va y avoir l'acte, des excuses, et ensuite la répétition de la violence. C'est un cycle.

Homme auteur de violences conjugales, participant à un groupe de parole

"Il y a longtemps eu une réponse judiciaire qui a été apportée aux auteurs

de violences conjugales, et aujourd'hui on s'est aperçu qu'elle n'était pas suffisante. Il y a des condamnations qui sont prononcées bien évidemment, qu'il faut coupler à des accompagnements thérapeutiques, en lien avec des séances collectives, proposées dans le cadre du CPCA – Centre de Prise en Charge pour Auteurs ou Autrices de violences conjugales - .C'est complémentaire, et ça vient aussi protéger les victimes", explique Delphine Badouard, directrice du pôle justice de l'association EmergenceS.

"Le groupe est fermé, on est toujours avec les mêmes personnes, et ça permet sur ces quatre mois de planter des petites graines dans la tête de ces personnes qui sont mises en cause et condamnées pour des faits de violences conjugales, et puis surtout de pouvoir les outiller pour l'après, qu'ils aient la possibilité d'identifier les situations qui peut-être vont les mettre en tension et favoriser les passages à l'acte", poursuit Delphine Badouard.

"Quand on apprécie une personne, on a tendance à vouloir lui faire comprendre pourquoi on est frustré, et si la personne en face ne comprend pas pourquoi on est frustré, on est frustré à son tour", avance cet homme comme une explication aux violences engendrées par son insatisfaction.

La plupart des auteurs de violences conjugales sont également pris en charge individuellement, mais le collectif permet de se confronter aux autres et à leur mode de fonctionnement. *"Quand on sort d'une séance comme ça, on se pose toujours des questions, on se demande ce que ça nous a apporté, et ça nous apporte plein de choses au final, ça fait grandir", concède cet homme.*

"C'est ce qu'on appelle la pair-aidance, c'est-à-dire être sensibilisé par des pairs. La sensibilisation est parfois plus prolifique, parce qu'eux-mêmes ont été les uns les autres sur différents passages à l'acte et amenés à des mêmes situations, et peuvent ainsi mieux comprendre ce qui a pu se passer", explique Karine Picot, la psychologue.

"Tout ça va nous apporter des choses, ça va nous aider à nous remettre en question et certainement à voir les choses différemment", conclut cet auteur de violences conjugales.

Plus de 100 hommes, de 22 à 70 ans et de tous milieux sociaux, sont passés à Rouen par cette structure depuis l'ouverture du dispositif en 2021. Les trois quarts n'ont pas récidivé.

Avec Bérangère Dunglas

Enquêtes de Région, "Les violences faites aux femmes", à voir sur France 3 Normandie le mercredi 17 juin 2026 à 23h15 et déjà disponible sur la plateforme france.tv.

Des antennes 5G bientôt installées dans ce quartier de Dieppe ? Une centaine d'habitants s'y oppose

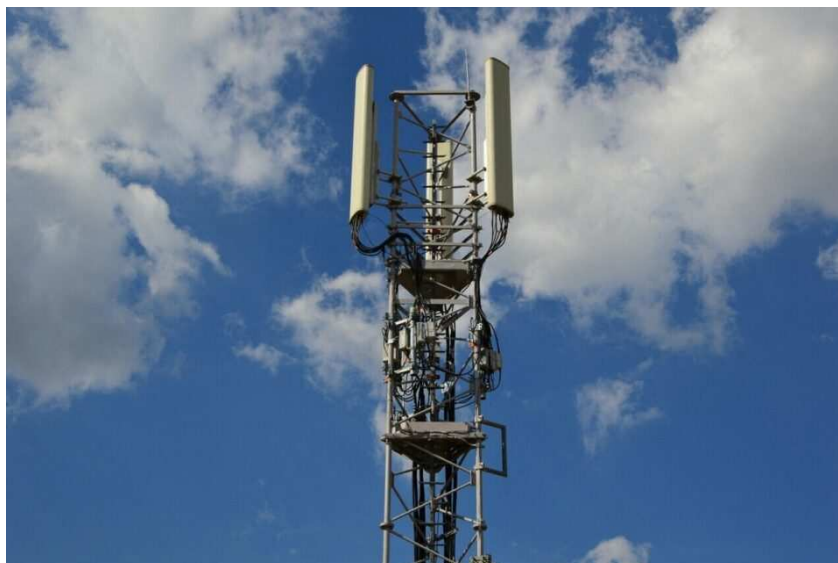
Maxime Cartier

~4 minutes

Un projet d'installation d'antennes 5G est envisagé dans ce quartier de Dieppe (Seine-Maritime). La décision sera prise le 23 juin 2026 mais ne fait pas que des heureux.

Sur le même thème

[Antenne-relais](#)



Plusieurs antennes 5G pourraient voir le jour dans ce quartier de Dieppe (Seine-Maritime). ©Pxhere / Illustration

Par [Maxime Cartier](#) Publié le 16 juin 2026 à 19h32

À [Dieppe \(Seine-Maritime\)](#), quand des personnes sont opposées à un projet, elles le font très vite savoir. Cela a été le cas avec ce collectif d'habitants opposé à la destruction de la dernière ferme de Dieppe dans le cadre d'un [projet immobilier](#), dans le **quartier de Janval**. Cette fois, c'est dans un quartier voisin que des habitants ainsi que des parents d'élèves se mobilisent. Une [pétition](#) circule sur Internet au sujet de l'**implantation d'antennes 5G**, dans le **quartier Caude-Côte**, dans la résidence éponyme, **rue Pierre-Jacques-Féret**.

Six antennes envisagées

Cette dernière comporte **62 appartements**. Maxime Aubé n'est pas un des occupants mais habite à quelques mètres de la résidence. Lorsqu'il a appris la nouvelle, il s'est dit très inquiet.

Inquiet car ces installations seront à environ 150 mètres de l'**école de Broglie**.

L'habitant y voit « une incidence sanitaire potentielle » vis-à-vis des ondes émises par les antennes. Il a aussi peur d'observer une dépréciation des biens immobiliers.

Maxime Aubé fait partie des quelque 110 signataires de la pétition s'opposant au projet. D'ailleurs, il précise que ce sujet sera abordé lors du conseil d'école de de Broglie ce mardi 16 juin.

Vidéos : en ce moment sur Actu

À ses yeux, « il y a déjà un certain nombre d'antennes à Dieppe et il n'y a pas de difficulté 5G dans le territoire ».

« Ça va se jouer à l'assemblée générale »

Le président du conseil syndical et habitant de la résidence, Bertrand Manneville, est étonné de cette pétition. Il rappelle que les opérateurs ont pour obligation de couvrir le territoire et à renforcer la 4G ou à poursuivre le déploiement de la 5G.

« SFR a jugé que notre bâtiment était bien situé pour la diffusion du réseau, poursuit le riverain. Le syndic nous sollicite pour avoir notre avis, nous avons donné le feu vert pour qu'une étude soit menée. »

Cette dernière permet à l'opérateur de voir si l'emplacement est intéressant. À l'issue de cette étude, une convention a été proposée et elle sera étudiée lors de la prochaine assemblée générale du conseil syndical, le mardi 23 juin.

Bertrand Manneville ne le cache pas, l'arrivée d'antennes constitue aussi un enjeu financier important au sein de la résidence. Concernant le risque de pollution visuelle, il tient à rassurer : « Des antennes seront dissimulées dans trois fausses cheminées pour que ce soit moins moche, car pas loin de chez nous il y a un immeuble avec plusieurs antennes et ce n'est pas très esthétique », admet-il.

Enfin, concernant le risque de dépréciation du bien, Bertrand Manneville rappelle « qu'un secteur où il n'y a pas la fibre ou la 5G déprécie la valeur du bien ».

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Pour sanctionner l'absentéisme des élus, cette commune près de Rouen instaure une nouvelle règle

Emilien Jacques

~3 minutes

Lors du dernier conseil municipal de Saint-Pierre-lès-Elbeuf, un nouveau dispositif a été intégré au règlement intérieur, visant à sanctionner l'absentéisme des élus. Détails.

Sur le même thème

[Amendes](#)

[Budget](#)

Article réservé aux abonnés



La municipalité de Saint-Pierre-lès-Elbeuf (Seine-Maritime) va sanctionner les élus en cas d'absences répétées. ©Archives / Le Journal d'Elbeuf

Par [Emilien Jacques](#) Publié le 16 juin 2026 à 17h52

Quelques semaines après l'élection de Yannick Gomis à la mairie de [Saint-Pierre-lès-Elbeuf \(Seine-Maritime\)](#), le nouveau **règlement intérieur** du conseil municipal a été soumis au vote lors de la dernière séance, le jeudi 12 juin 2026. Il y a été introduit une mesure inédite ayant pour but de réduire les **absences** des élus lors des conseils, en

s'attaquant directement à leur **portefeuille**.

Une sanction financière

Dans cette nouvelle règle est stipulée que les **indemnités** des élus seront modulées en fonction du nombre d'absences constatées lors des **conseils municipaux** et commissions.

Dans le détail, deux absences non justifiées d'un élu entraîneront un **abattement de 25 %** sur le montant brut mensuel de l'indemnité qui lui est allouée, et ce jusqu'à la prochaine réunion à laquelle il assistera. Cet abattement atteindra **50 %** au bout de la quatrième absence.

« Volonté d'exemplarité »

Ces absences seront considérées comme **justifiées** en cas de raison médicale, de représentation officielle en dehors du territoire, et en cas de « force majeure ».

Le maire de Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Yannick Gomis, avait déclaré en amont du conseil municipal du jeudi 12 juin 2026, inscrire cette nouvelle ligne au règlement intérieur « dans une volonté **d'exemplarité** de la vie démocratique locale. »

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Aménagement des quais de Rouen : un vaste projet pour redynamiser les bords de Seine

Mélanie Bourdon

7-9 minutes

Des quais embellis, des bâtiments mythiques restaurés et tournés vers la culture, un port redynamisé... Les bords de Seine sont sur le point de changer dans la Métropole de Rouen.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)





Les quais de Seine vont être renaturés, le transport fluvial développé, l'île Lacroix revalorisée. - Jérôme Montchoungny



Par [Mélodie Bourdon](#)

Publié: 17 Juin 2026 à 07h33 Temps de lecture: 1 min

La Métropole de Rouen vient de signer un partenariat avec les voies navigables de France (VNF), pour une durée de cinq ans, renouvelables. Pas très sexy comme information ? Et pourtant cela va totalement bouleverser la configuration des quais de Seine entre Rouen et Saint-Aubin-lès-Elbeuf, dans les années à venir. Explications.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

« *La Seine, traverse les deux tiers des communes de la Métropole de Rouen, regroupe les trois quarts de ses habitants. C'est la colonne vertébrale de la Métropole* », débute Hugo Langlois, vice-président en charge de l'eau. Le problème : la gestion de la Seine, dans la Métropole, se partage entre deux entités : Haropa et VNF.

Aménagement des quais rouennais



Le quai du Pré aux Loups, à Rouen, va être aménagé, dans le prolongement de ce qui a été fait en amont. - Stéphanie Péron Clément

Si la zone gérée par Haropa a déjà fait l'objet d'aménagements,

notamment les quais de Seine, rive droite et rive gauche, la partie dépendante de VNF est en mauvais état. Avec cet accord, les quais de Paris et du Pré au loup, dans le prolongement du quai Pierre Corneille, vont être, à leur tour végétalisés et aménagés.

Une société privée est actuellement en train de réaliser des études sur l'état des quais afin de border le projet d'aménagement à venir. D'ici l'automne 2026, la Métropole devrait avoir une meilleure visibilité.

Côté rive gauche, un autre projet, déjà lancé, va s'inscrire dans le cadre de ces accords : la déconstruction du hangar 185 et la création d'une [plateforme logistique urbaine fluviale](#), d'ici début 2027. « *L'appel à projet est déjà lancé.* » Les marchandises seront acheminées jusqu'à la plateforme puis transférées sur des bateaux pour rejoindre le centre-ville. « *Des vélos-cargos seront embarqués sur les bateaux pour, ensuite, livrer.* » Les hangars 181 et 182, qui abritent, notamment, le Five et Arkose, vont être réhabilités dans les trois prochaines années. Une [passerelle](#) reliant la rive gauche à l'île Lacroix serait également à l'étude.

Ile Lacroix

Le partenariat va également inclure [l'aménagement de l'île Lacroix](#) notamment avec la création du tour de l'île Lacroix. Et les deux bâtiments à l'entrée de l'île Lacroix, encore propriétés de VNF, vont être rachetés par la Métropole de Rouen et réhabilités. La vente devrait être conclue dans les prochains mois. « *Nous n'avons pas encore déterminé leur affectation mais beaucoup de gens aimeraient s'y installer. Quand la gare rive gauche sera livrée, ça sera un lieu fantastique, tourné vers la solidarité et les associations culturelles.* »



Les anciens bâtiments des VNF (Voies Navigables de France) à l'entrée de l'île Lacroix à Rouen, vont être rachetés par la Métropole de Rouen (photo d'archives). - Stéphanie Péron Clément

Vers une décarbonation pour les bateaux de croisière

VNF va également travailler sur un accueil, plus écologique, des bateaux de croisière. « *Ces bateaux, nombreux, rapportent localement.* » Des bornes électriques seront installées sur les quais en 2027 afin de les alimenter lorsqu'ils accostent à Rouen et éviter qu'ils laissent tourner leurs moteurs. Pour lutter contre l'afflux de camions venus ravitailler ces bateaux, VNF veut favoriser le développement du transport fluvial, notamment pour acheminer la nourriture, le carburant ou pour évacuer les déchets : « *Et en local quand c'est possible* ».

Port de plaisance et transport fluvial

Deux autres sites vont bénéficier de ce partenariat. Tout d'abord le port de plaisance de Saint-Aubin-lès-Elbeuf. « *Le port est très sympa. Mais il doit être mis en valeur, aménagé et sécurisé afin de lui redonner de la vitalité.* » À ce stade, aucun calendrier n'est avancé. VNF va également accompagner le développement de l'itinéraire cyclable La Seine à Vélo.

Enfin, Hugo Langlois connaît bien le dernier secteur, situé sur sa commune, Amfreville-la-Mivoie. « *Les terrains de la zone du Jonquay, sur la rive gauche de la Seine, sont actuellement loués à des entreprises qui n'utilisent pas la voie d'eau. Pour VNF, les entreprises sur les bords de quai doivent l'utiliser.* » La zone industrielle va donc favoriser l'implantation d'entreprises qui choisissent le transport fluvial. Afin d'être en accord avec la démarche Éviter, Réduire, Compenser, VNF va conserver intact un espace où aucune activité n'a été installée : « *Afin d'en faire un réservoir de biodiversité* ». Un projet qui va s'étaler sur une trentaine d'années.

Lire aussi



[Sotteville-lès-Rouen. Quatre bonnes raisons d'aller à Viva Cité, le festival des arts de rue](#)



Accès aux droits : une Maison France Services ouvre ses portes dans les locaux de l'Agglo à Fécamp

Matthias Chaventré

6-8 minutes

CAF, France Travail, impôts, retraite, santé... Dès jeudi 18 juin 2026, une Maison France Services va ouvrir dans les locaux de l'Agglo de Fécamp. Pour que les habitants soient moins seuls dans leurs démarches administratives.

[Ajouter Paris Normandie sur Google](#)





L'Agglo, présidée par Laurent Vasset, a recruté deux agents qui aideront les administrés au sein de la Maison France Services qui ouvre jeudi 18 juin 2026. - Matthias Chaventré/Paris Normandie



Par [Matthias Chaventré](#)

Publié: 16 Juin 2026 à 11h09 Temps de lecture: 2 min

Alors qu'elle n'est pas encore ouverte, des usagers ont déjà été orientés vers la [Maison France Services de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral](#). Elle sera lancée jeudi 18 juin 2026, dès 9 h, au 825 route de Valmont à Fécamp, au sein des locaux de la collectivité. C'est un « *espace d'accueil et d'accompagnement qui a pour but d'améliorer l'accès aux droits, de permettre à chacun de bénéficier des services publics, de rompre l'isolement et la fracture numérique* », définit l'Agglo.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Onze organismes partenaires

Pour des tâches simples comme complexes, « *il y a un besoin de proximité sur le territoire, ou d'accompagnement* », note Laurent Vasset, président de l'Agglo. Cela s'est vérifié lors de forums comme « Quels sont mes droits ? ». « *Il y a eu une fréquentation non négligeable, parce que les gens viennent chercher de l'information. Il y a des difficultés dans des démarches administratives qu'on veut toujours plus simple. À chaque fois qu'on dit que ça sera plus simple, il faut être expert pour s'y retrouver.* »

CAF, Caisse primaire d'assurance maladie/MSA, Carsat, Chèque énergie, France Travail, [ANTS](#), France Rénov', La Poste, Urssaf, Finances publiques, Point justice. Onze organismes sont partenaires pour permettre aux habitants – de l'Agglo ou d'ailleurs – de réaliser leurs démarches.

« L'idée est véritablement de mettre de l'humain pour appuyer la démarche. »

Laurent Vasset, Président de Fécaux Caux Littoral

Deux agentes ont été recrutées par Fécamp Caux Littoral pour répondre aux besoins au sein de cette Maison. Et, elles disposent de collègues « en back-office » pour les épauler, si besoin. L'une a été responsable dans l'administratif et comptable. La seconde était déjà conseillère

France Services et est arrivée à [Fécamp](#) dans le cadre d'une mutation.
« *L'idée est véritablement de mettre de l'humain pour appuyer la démarche* », formule Laurent Vasset. C'est notamment une manière de lutter contre le renoncement aux droits.

Le service est pour « *ceux qui sont actifs, ceux qui sont en détresse sociale, d'autres qui ont besoin de chercher l'information, des retraités, de futurs retraités.* » Jusqu'ici, des Fécampoïses devaient se rendre à la [Maison France Services de Goderville](#). À Fécamp, « *on va se mettre en route, construire l'image, l'identification, la structuration, les compétences des uns et des autres* », énumère le président de l'Agglo. « *Dans un second temps, il y a l'esprit d'itinérance sur le territoire. Mais ça sera en 2027, ça va se travailler.* »

À compter du jeudi 18 juin 2026, au 825 route de Valmont à Fécamp. Au sein des locaux de l'Agglo. Lundi, mercredi et vendredi : de 9 h à 12 h, de 14 h à 17 h. Mardi : de 9 h à 13 h. Jeudi : de 9 h à 16 h en journée continue. Contact : 02 76 23 60 25 ; fecamp@france-services.gouv.fr

Lire aussi



[Devant la justice, huit agents du CCAS déboutés de leur demande de complément de traitement indiciaire](#)



"J'appelle l'ARS tous les jours", la détresse d'une maman d'enfant autiste, sur liste d'attente depuis 2 ans

6-7 minutes

En France entre 700 000 et un million de personnes sont concernées par un trouble du spectre de l'autisme. © Maxppp - BAZIZ CHIBANE

Diffusé le mercredi 17 juin 2026 à 7:31

Publié le mercredi 17 juin 2026 à 7:31

Depuis plus d'un an, Ouazania, maman d'un enfant autiste sévère fait des allers-retours quotidiens Rouen - Le Havre pour conduire son fils en établissement spécialisé, faute de place près de son domicile. Une situation critique pour elle qui a dû quitter Le Havre pour s'éloigner d'un mari violent.

C'est le cri de détresse d'une maman qu'ICI Normandie a choisi de mettre en avant. **Cette mère célibataire s'occupe de ses trois enfants dont le petit dernier de 13 ans qui est diagnostiqué autiste sévère.** Il est pris en charge par un IME (Institut Médico-Educatif), spécialisé donc dans la prise en charge des enfants handicapés mais c'est au Havre alors que **cette femme a dû quitter la ville pour échapper à un mari violent.** Depuis plus d'un an, elle vit à Rouen **mais son fils n'a pas de place en IME à Rouen.** Elle doit donc **faire les allers-retours tous les jours.** Une situation dangereuse pour elle comme pour son fils.

Ouazania est une maman épuisée et désespérée. Elle s'occupe de son fils de 13 ans **"il a un âge mental d'un bébé de 18 mois, il n'est pas verbal et n'a pas la notion du danger et le pire c'est qu'il est très hyperactif."**

Hyperactif avec une force d'un adolescent. Pour bien se rendre compte de la difficulté quotidienne de cette femme, elle nous explique son trajet depuis Rouen, un peu plus d'une heure : *"je prends un bus à Rouen, puis le train et arrivée au Havre, je reprends un bus jusqu'à Montivilliers. Une fois mon fils en sortant du train s'est mis à courir, imaginez si un autre train arrivait à ce moment-là. J'ai été aidée par la contrôleur et une passagère."*

Cela fait **deux ans que son fils est sur liste d'attente** pour avoir une

place en IME à Rouen. Ouazania se sent abandonnée d'autant qu'elle se met elle-même en danger en revenant au Havre alors qu'elle s'est éloignée d'une situation familiale violente.

"C'est fatigant de venir tous les jours mais c'est fatigant d'avoir mon fils tous les jours à la maison parce qu'il a besoin de sortir mais c'est compliqué parce qu'il y a toujours cette mise en danger. Il a donc besoin de ces professionnels qui sont bien équipés, à l'IME ils ont ce qu'il faut et de l'espace, moi je vis dans un F4 à quatre personnes."

"Ce qui est important pour une personne avec un profil comme mon fils, c'est pas de rupture de parcours mais là je me dis combien de temps je vais tenir ? La semaine dernière je ne l'ai pas mis, je ne pouvais plus faire les trajets, plus de force et trop épuisée."

Une situation qui impacte toute la famille

Ouazania a aussi deux autres enfants dont une fille de 17 ans qui passe actuellement son bac, une situation qui a donc des répercussions sur toute la famille *"ils subissent ça au quotidien, on ne peut inviter personne, à la maison il y a toujours de la vigilance pour le petit frère."*

Cette maman est à bout, elle a pourtant des courriers de médecins et de psychologues attestant de la difficulté pour elle et pour son fils.

"Sincèrement j'appelle l'ARS presque tous les jours, j'ai contacté la MDPH, j'ai vu un adjoint au maire de Rouen. J'ai essayé de frapper à toutes les portes et on me dit oui oui madame je vous confirme vous êtes prioritaires mais je n'ai pas l'impression que ça avance. Au moins que j'ai une réponse, je m'accroche à ça moi."

Ouazania tient bon malgré des idées noires et des angoisses, mais elle ignore jusqu'à quand.

- [Le Havre](#)
- [ICI Normandie \(Seine-Maritime - Eure\)](#)
- [Handicap](#)
- [Autisme](#)
- [Famille](#)

Tous les vendredis, recevez le meilleur de la semaine d'ICI Normandie (Seine-Maritime - Eure) : certifié 100% local !

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Luneray. Souveraineté alimentaire : la Normandie a un rôle à jouer

Ghislain Annetta

5-6 minutes

Le site n'a pas été choisi au hasard. [La coopérative cauchoise Lunor fête ses 70 ans cette année \(voir notre précédente édition\)](#). C'est le symbole de la volonté de producteurs de pommes de terre locaux de maîtriser la commercialisation de leurs cultures. C'est donc à l'intérieur d'un hangar de l'entreprise, à Luneray, qu'était organisée la conférence de restitution de la contribution normande aux Conférences de la souveraineté alimentaire. Pour l'occasion, [Annie Genevard, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire](#), avait fait le déplacement, vendredi 12 juin.

"80% des volailles consommées hors foyer dans ce pays ne sont pas produites en France"

Selon elle, il n'y avait *"pas de meilleure région que la Normandie"* pour lancer ce plan gouvernemental de reconquête des assiettes par les produits français. *"Elle a un sol fertile et des exploitants talentueux."* Les agriculteurs normands ont surtout un plan pour répondre à ce défi. Ils comptent bien être présents dans le redressement des filières. Celle de la volaille par exemple : *"80% des volailles consommées hors foyer dans ce pays (restaurants, fast-food, cantines, etc.) ne sont pas produites en France"*, regrette la ministre. Le groupe de travail normand indique qu'il est prêt à établir 19 nouveaux poulaillers du quotidien (1 500m²) par an ainsi que 16 nouveaux poulaillers label rouge ou fermier par an (400m²) pour les poulets. 13 autres installations annuelles s'y ajouteraient pour les œufs. *"Nos concitoyens ont compris, quand ils ont vu les rayons vides cet hiver, qu'il fallait accepter de construire des poulaillers"*, martelait Annie Genevard.

- **A lire aussi.** [Luneray. "Mes frites sont nutri-score A" : à Lunor, des frites fraîches "comme à la maison"](#)

"La méthode Notre-Dame"

[Laurence Sellos, présidente de la chambre d'agriculture de Seine-Maritime](#) mais aussi de l'interprofession volaillère, prévenait : *"Notre*

territoire est adapté par ce développement. Mais ce dernier ne se fera pas sans contrat solidaire. Le producteur qui investit doit s'y retrouver en termes de rémunération." Les exploitants sont prêts à retrousser leurs manches, à condition de ne pas crouler sous les contraintes : *"La Coupe du monde de football a commencé. Toutes les conditions sont réunies pour faciliter la vie de notre équipe de France. Il faudrait faire de même avec nos agriculteurs"*, remarquait l'Allouvillais Jocelyn Pesqueux pour la filière laitière. Pour éviter de marquer des buts contre le camp de l'agriculture nationale, Annie Genevard plaidait pour *"la méthode Notre-Dame : le respect des règles en vigueur mais sans en faire plus, ni trop. Sinon, on va décourager les porteurs de projet"*. Elle insistait : *"Le coût de la construction sera important mais celui de l'inaction sera considérable."*

"Toutes les régions de France n'ont pas les mêmes objectifs"

[Hervé Morin, président de la Région Normandie](#), estimait que la réussite de la reconquête agroalimentaire passerait par *"la régionalisation du deuxième pilier de la PAC (politique agricole commune)"*. Concrètement, l'utilisation des crédits européens devra se décider à l'échelle régionale et non nationale. Pourquoi ? *"Parce que toutes les régions de France n'ont pas les mêmes objectifs."*

50% du lin en Europe

"La Normandie fournit 50% du lin en Europe, 30% de la [coquille Saint-Jacques](#) en France, 25% des huîtres françaises. C'est la deuxième région productrice de lait en France", remarque-t-il. Pas de doute pour l'ancien ministre de la Défense : *"Une grande partie de la souveraineté alimentaire nationale se joue dans les terres du nord-ouest du pays."* Face à cet enthousiasme normand, la ministre pouvait conclure : *"La question n'est plus de savoir ce qu'il faut faire mais à quelle vitesse il convient de le réaliser."*

"En matière de souveraineté alimentaire, il faut parvenir à embarquer le consommateur afin qu'il accepte de mettre quelques euros de plus pour aller chercher nos produits", prévenait Sébastien Windsor, président des Chambres d'agriculture de Normandie et de France. A Luneray, c'est le défi relevé par [Lunor](#). La filiale de la coopérative agricole NatUp a fait le choix d'investir 50 millions d'euros dans une nouvelle unité de plats préparés à base de pommes de terre. *"Nous allons chercher des opportunités de croissance"*, a confirmé [Laurent Lemaréchal, directeur de NatUp](#). Trop souvent, les pommes de terre produites en France, et notamment en pays de Caux, quittent le territoire national pour être transformées en Belgique ou aux Pays-Bas. *"Elles partent en camion et reviennent de la même façon sous une autre forme. C'est une aberration"*, a appuyé le dirigeant. *"Notre conviction, c'est que si nous*

faisons des produits bons et sains, nous avons des marchés à proximité, autour du Havre, de Rouen et de Paris." Lunor a pu compter, dans la démarche, sur le soutien des pouvoirs publics. *"C'est souvent le principal frein au développement, mais pas ici"*, note le président de NatUp.

Urgences au CHU de Rouen : grâce à une nouvelle application, vous allez désormais comprendre pourquoi vous att

Mathilde Riou

4-5 minutes

Finis l'attente à l'aveugle. Le CHU de Rouen déploie une nouvelle application mobile pour permettre aux patients et à leurs proches de suivre, en temps réel, chaque étape de leur prise en charge aux urgences de l'hôpital Charles-Nicolle. Voici comment elle fonctionne.

Le temps semble très long quand nous attendons aux urgences. On a tous connu - pour nous ou nos proches - l'attente interminable dans un couloir.

Parfois, on peut penser qu'on est oublié mais c'est loin d'être le cas. Les médecins urgentistes suivent des centaines de patients et font de leur mieux pour vous informer sur vos examens et le suivi de votre cas.

C'est pour les soulager que le CHU (Centre hospitalier universitaire) de Rouen met en place une application qui permet désormais de connaître en temps réel l'avancement de son dossier aux urgences. Une petite révolution pour les patients et les soignants.

"Le développement de l'application [FollowMe](#) est avant tout pour le bénéfice des patients dans le sens où quand on est aux urgences les temps d'attente peuvent paraître longs. Or, nous sommes tributaires de certains délais notamment avec le laboratoire ou l'imagerie. Le but était de lui expliquer pourquoi il attend et peut-être qu'il attende un peu plus sereinement", explique Thomas Dumontier, médecin urgentiste au CHU de Rouen - Expert scientifique au Digital Medical Hub - Membre board innovation SFMU (Société Française de Médecine d'Urgence).

Dès son admission aux urgences de l'hôpital Charles Nicolle, le patient reçoit un SMS lui donnant accès à une interface sécurisée, sans téléchargement. Après vérification de son identité, il peut suivre en temps réel les différentes étapes de sa prise en charge et partager ce suivi avec ses proches via un lien sécurisé.

Un patient qui attend plus sereinement je pense qu'il est plus à même de

rester calme et disposé pour que l'ambiance de travail des soignants soit meilleur aussi.

Thomas Dumontier, médecin urgentiste au CHU de Rouen - Expert scientifique au Digital Medical Hub - Membre board innovation SFMU (Société Française de Médecine d'Urgence).

Ce dispositif vise également à réduire les incivilités et les tensions, dont le personnel hospitalier est parfois victime de la part des patients ou de leurs accompagnants.

L'application ne contient aucun résultat d'analyse ni diagnostic, préservant ainsi intégralement la relation soignant patient et la confidentialité des données.

"Ce ne sont que des informations organisationnelles, ce ne sont pas des informations médicales comme des résultats d'examens qui eux sont soumis au secret médical", ajoute Thomas Dumontier.

Les développeurs et le groupe de travail de médecins ont fait aussi ce choix pour éviter le recours à l'intelligence artificielle, trop souvent utilisé par les patients pour l'interprétation des résultats.

Le docteur Thomas Dumontier reconnaît que ce genre de situation est de plus en plus fréquente. Or, il tient à préciser *"quand on pose une question qui n'est pas complètement carrée à l'IA, la réponse l'est tout autant. Si on n'a pas les connaissances pour critiquer la réponse, on prend pour argent comptant le résultat de l'IA"*.

Il tient à rappeler que le recours à l'IA doit se faire de manière *"raisonnée, intelligente et critique"*.

À la sortie du service, le patient peut témoigner de son expérience via cette application. Même si l'application a été officiellement lancée ce lundi 15 juin 2026, elle a été testée par certains patients depuis le début du mois et les retours sont plutôt positifs : *"j'ai lu l'avis d'un proche de patient qui était très satisfait de suivre le parcours de soins en temps réel depuis l'extérieur. Il s'est senti davantage impliqué"*.

Outre le parcours de soins aux urgences, l'application propose des contenus sur l'actualité du CHU, la circulation au sein de l'hôpital, des liens vers des campagnes de prévention ou de dépistage.

En 2025, 108 000 personnes ont franchi la porte des urgences.

Devant la justice, huit agents du CCAS déboutés de leur demande de complément de traitement indiciaire

Matthias Chaventré

1-2 minutes

Le tribunal administratif de Rouen a eu à connaître [un dossier porté par huit agents du CCAS de Fécamp](#), dont une animatrice et des chargées de secteur du service d'aide à domicile. Elles contestent le refus de leur employeur de leur verser le [complément de traitement indiciaire \(CTI\)](#), soit environ 180 € net par mois.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Direction Douai ?

Selon l'employeur, elles n'effectuent pas suffisamment de missions au contact direct du public pour y prétendre. Après en avoir délibéré, le tribunal a rejeté la demande des agents, comme l'avait proposé le rapporteur, donnant raison au défendeur. La procédure pourrait ne pas s'arrêter là. L'avocat des requérantes leur a conseillé d'interjeter appel. Le dossier devrait ainsi prendre la direction de la cour administrative d'appel de Douai. « *La CGT des territoriaux de Fécamp continuera bien sûr à accompagner ces agents* », promet-on du côté syndical.

Bonne intention, mauvaise rédaction : comment l'extension de la protection fonctionnelle devant la Cour des comptes, pourtant nécessaire, risque de coûter des millions aux collectivités

Lionel Le Gall

7-9 minutes

Une intention louable

Depuis l'entrée en vigueur du régime de responsabilité financière des gestionnaires publics en 2023, les procédures devant la chambre du contentieux de la Cour des comptes montent en puissance : 22 jugements rendus en 2025, contre 5 en 2023. Les agents publics y font face seuls, sans prise en charge de leurs frais de défense. AMF Assurances Collectivités connaît cette réalité de l'intérieur : nous couvrons chaque année une douzaine de dossiers de ce type, pour 190 000 euros de frais d'avocat annuels. L'objectif d'étendre la protection fonctionnelle aux agents poursuivis devant les juridictions financières est légitime.

Un texte qui contredit son propre exposé des motifs

L'exposé des motifs affirme que l'octroi de la protection " requerra une appréciation au cas par cas ". Mais le verbe " accorde " à l'indicatif présent a valeur impérative en légistique française, règle fondamentale posée par le Guide de légistique du Conseil d'État. " La collectivité accorde " équivaut rigoureusement à " la collectivité *doit* accorder ". La protection devient automatique, sans aucune marge d'appréciation. Tout refus sera censuré par le tribunal administratif.

Pour que le cas par cas soit possible, le texte devrait écrire " peut accorder ". Cette formulation est absente du texte déposé.

Des effets pervers structurels

La nature même des procédures devant la chambre du contentieux rend la protection quasi universelle en pratique. Les dossiers combinent quasi

systématiquement des irrégularités procédurales relevant de la faute de service et, parfois, des comportements plus graves susceptibles de qualification en faute personnelle détachable. L'article 13 opère une prise en charge grief par grief : dès qu'un seul grief relève de la faute de service, ce qui est presque toujours le cas, la protection est due pour cette part du dossier. Il n'existe pratiquement aucun dossier exclusivement fondé sur une faute personnelle détachable, d'autant plus que la distinction faute de service et faute personnelle détachable des fonctions en matière d'infractions financières est plus délicate qu'en matière pénale. Des faits d'harcèlement sexuel sont plus évidents à qualifier de faute personnelle détachable des fonctions qu'une faute grave ayant entraîné un préjudice financier significatif. Pourtant une faute d'une particulière gravité est qualifiée par la jurisprudence de faute personnelle détachable des fonctions mais une faute grave est elle pour autant d'une particulière gravité ?

L'arrêt du 30 mars 2026 concernant la Régie du territoire de Macouria en offre l'illustration concrète. Le maire poursuivi pour gestion de fait et octroi d'avantage injustifié, fautes détachables, l'était également pour non-paiement des charges sociales et non-production de comptes, fautes de service. **Résultat** : la commune victime de l'utilisation privée de ses propres subventions aurait été légalement contrainte de financer la défense de son maire, sans pouvoir d'appréciation, sans récupération possible après condamnation.

A la différence des poursuites pénales, ce n'est pas un tiers à l'administration qui a subi un préjudice, c'est la collectivité elle-même.

Avec une protection de plein droit : la collectivité ne dispose d'aucun espace pour refuser de prendre en charge des frais de défense relatifs à un comportement dont elle est elle-même victime.

À titre d'exemple, un maire qui saisirait la Cour des comptes pour faire sanctionner la négligence d'agents communaux ayant causé préjudice à la commune devra faire supporter les frais de défense de ces agents par la commune elle-même. La négligence étant le plus souvent qualifiée par le juge administratif comme une faute de service et non une faute personnelle détachable du service, la protection sera due.

Le paradoxe peut encore aller plus loin lorsque l'octroi de la protection fonctionnelle peut se retourner contre l'agent. Un agent qui bénéficierait de la protection fonctionnelle alors qu'il y a faute personnelle détachable des fonctions pourrait se voir poursuivi pour détournement de fonds publics et l'avocat pour recel de détournement de fonds publics. L'avocat refuserait alors d'être payé par l'administration et demanderait le règlement de ses honoraires à l'agent.

Un coût supporté à 70 % par les collectivités, que l'étude

ne chiffre pas

Le gouvernement évalue le coût de la mesure à 200 000 euros par an. Ce chiffre repose sur une base de 105 instructions annuelles, mais ne précisent pas que les mises en cause dans le secteur local représentent 70 % des procédures. La rubrique “ impacts macroéconomiques ” de l’étude d’impact gouvernementale répond : “ Sans objet. ”

Les données officielles du Parquet général près la Cour des comptes établissent une réalité différente. Sur la seule période 2023 à 2025, 486 personnes ont été visées par une instruction. La Cour s’est fixé un objectif de 40 jugements annuels en régime de croisière, impliquant environ 450 personnes par an, contre une moyenne actuelle de 243. En extrapolant nos propres sinistres à ce périmètre réel, le coût pour les finances publiques **dépasse 3,6 millions d’euros par an, soit plus de dix fois l’estimation gouvernementale.**

Ce qui est négligeable pour l’État peut être vital pour une commune

Quelques centaines de milliers d’euros représentent une ligne parmi d’autres pour les finances nationales. Pour une commune de taille moyenne, c’est une part de sa capacité d’investissement. Pour une petite commune rurale, c’est parfois le budget d’un service entier. Ce décalage d’échelle est précisément ce que l’étude d’impact avait pour mission de mesurer. Elle ne l’a pas fait. Et 70 % de la charge reposera sur les budgets locaux, sans aucune compensation prévue dans le texte.

Le nombre de cas va déborder les projections

L’activité juridictionnelle de la chambre du contentieux suit une trajectoire claire : 5 jugements en 2023, 16 en 2024, 22 en 2025, 10 pour les seuls cinq premiers mois de 2026. La Cour vise 40 jugements annuels en régime de croisière. Mais l’article 13 déclenche la protection dès l’ouverture de l’instruction, non à compter de l’audience. Or 70 % des personnes visées par une instruction sont classées sans audience, après plusieurs mois de procédure et d’honoraires engagés. La base du gouvernement ne couvre que la phase visible du phénomène. La phase immergée, la plus coûteuse, est celle où l’issue reste totalement incertaine.

S’y ajoute l’aléa moral induit par la prise en charge systématique des honoraires : une dérive comportementale de 20 % est à anticiper, allongement des procédures, exercice systématique des voies de recours, moindre pression sur les honoraires. Devant l’ancienne Cour de discipline budgétaire et financière, des cabinets ont facturé jusqu’à 30 000 euros par dossier.

Un appel au gouvernement et aux parlementaires

Nous appelons le gouvernement à mettre le texte en cohérence avec son intention déclarée. Et nous appelons les sénateurs à ne pas laisser passer, une charge nouvelle non compensée imposée aux finances des collectivités.

Protéger les agents publics est une nécessité. Le faire sans chiffrer le coût pour les communes est un manque de sérieux.

La correction est simple : substituer “ peut accorder ” à “ accorde ” dans les alinéas concernés. Deux mots.

Les agents de bonne foi conservent leur protection. La collectivité retrouve son pouvoir d’appréciation. Les finances locales sont préservées.

Le calendrier parlementaire est resserré : audition de Mme Gatel en commission le 24 juin ; date limite de dépôt des amendements en commission le 29 juin à midi — l’urgence réelle ; rapport Margueritte le 1er juillet ; examen en séance publique du 7 au 9 juillet.

Budget 2027 : Sébastien Lecornu demande à ses ministres de recadrer les administrations

Philippe Ramognino

3-4 minutes

“Des demandes irréalistes.” C’est ainsi que le Premier ministre, Sébastien Lecornu, qualifie les premières remontées des ministères dans le cadre de la préparation du projet de loi de finances pour 2027. Un besoin de 30 milliards d’euros de financement a émergé des conférences de budgétisation démarrées à la mi-avril, dont pas moins de 24 milliards d’euros consisteraient en la mise en place de nouvelles dépenses. *“Ces dépenses budgétaires ne sont clairement pas priorisées”*, tance Sébastien Lecornu, dans une courte lettre envoyée à ses ministres et révélée par *Les Échos*.

Selon les chiffres de Maignon, les différentes demandes portées par les services des ministères viseraient à créer plus de 23 000 emplois dès 2027, et environ 40 000 d’ici 2029. *“Ces demandes irréalistes méconnaissent l’urgence du rétablissement des finances publiques, qui est un élément déterminant de notre souveraineté, a fortiori dans le contexte géopolitique et macroéconomique actuel”*, s’agace Sébastien Lecornu dans sa missive.

Lire aussi : [“Jongler avec les crédits” : le quotidien de la direction du budget en période de crise](#)

Chaque année, les événements se passent peu ou prou de la même façon : les différentes directions chargées de la mise en œuvre des politiques publiques chiffrent leurs besoins et les font valoir auprès de leur ministre de tutelle et de la direction du Budget. L’arbitrage final demeure entre les mains de Maignon, d’où l’importance des négociations. Mais selon Sébastien Lecornu, les administrations se montreraient beaucoup trop gourmandes par rapport à la situation budgétaire plus que dégradée.

Nouvelles discussions à venir avec Bercy

Le Premier ministre somme ainsi les membres de son gouvernement de *“reprenre la main”* sur les demandes des différentes administrations, *“et de les corriger”*. Les ministres sont invités à tirer parti de prochains

échanges avec le ministre de l'Action et des comptes publics, afin d'identifier les priorités, *“mais également des gains de productivité et des transformations”*.

Interrogé sur ce sujet sur le plateau de France 2 ce matin, David Amiel en a remis une couche : *“Le Premier ministre a tiré la sonnette d'alarme, il a raison”*. Selon le ministre de l'Action et des Comptes publics, qui est revenu sur les réunions qu'il a commencé à tenir avec les différents ministres, *“à ce stade les demandes d'augmentation de dépenses se multiplient. Or, je le dis très clairement, notre objectif en 2027 est de baisser la dépense publique”*.

Lire aussi : [Le gouvernement fait appel à des économistes pour essayer de faciliter l'adoption très incertaine du prochain budget](#)

Mais à quelle échelle ? L'effort global attendu devrait être connu en juillet, lorsque les quatre économistes indépendants missionnés par le gouvernement Lecornu auront rendu leurs conclusions. David Amiel avait en effet annoncé le mois dernier le démarrage d'une mission pour apporter *“transparence et clarification sur les finances publiques”*, ouvrant aux experts indépendants l'accès à l'ensemble des documents dont dispose Bercy.

L'État généralise son Assistant IA à tous les agents

Par Victoria Beurnez

5-6 minutes

Grand raout numérique à Bercy. David Amiel, ministre de l'Action et des Comptes publics, présentait aujourd'hui à 400 agents publics son grand "plan IA de l'État", une série de mesures et d'annonces visant à faire infuser concrètement l'intelligence artificielle dans la fonction publique. Parmi les points phares de ces annonces a été officialisée la généralisation de l'Assistant IA, outil d'intelligence artificielle générative jusqu'ici expérimenté auprès de 10 000 agents. C'est désormais un peu plus d'un million d'agents qui y auront accès, dans la fonction publique d'État, enseignants compris.

Bercy estime le coût de cette généralisation à environ 750 000 euros, ce qui comprend les licences proposées sur mesure par l'entreprise française Mistral AI, les capacités de calcul, les infrastructures et le coût de gestion du système. Pour rappel, l'Assistant IA est un agent conversationnel généraliste : il permet aux agents de poser des questions simples et remplit plusieurs objectifs : réduire le recours à des solutions d'IA non souveraines et faire gagner du temps aux agents, pour les plus importants.

Un outil amélioré au fil du temps

Avant de devenir un outil à la main de toute l'administration, l'Assistant IA – désormais rebaptisé l'Assistant, après un vote réalisé auprès des agents "testeurs" – a bénéficié de quelques améliorations, à commencer par le RAG pour "Retrieval-augmented generation" ou génération augmentée par récupération, en français. La direction interministérielle du numérique (Dinum), pilote du projet, y a récemment ajouté une fonction permettant aux utilisateurs d'intégrer leurs propres bases de données afin de nourrir l'Assistant.

Lire aussi : [L'Assistant IA permet désormais aux agents publics d'interroger leurs propres ressources documentaires](#)

"Le RAG désigne le fait pour un système d'intelligence artificielle de pouvoir répondre à un prompt (la requête que l'on soumet à un agent conversationnel), en récupérant des éléments de contexte dans des

documents, explique Nathanaël Romano, co-directeur du département IA de la Dinum. Concrètement, lorsqu'un utilisateur pose une question à un système d'intelligence artificielle, le système va chercher des éléments de contexte précis dans un certain nombre de documents qu'on lui a transmis : ce qui est envoyé au modèle d'IA, c'est donc la question (le prompt initial), et ces éléments de contexte. Cela permet au modèle de proposer une réponse contextualisée"

Des “projets” individuels et personnalisés

Le dispositif prend le nom de “Projets”, des conversations spécifiques permettant d'intégrer des consignes précises à l'outil, sur la rédaction de notes formelles, de reformulation, d'anonymisation... Autant de cas d'usage dont pourront se servir les utilisateurs, à titre individuel pour l'heure : *“Les documents et bases de données renseignés par les utilisateurs sont individuels, et ne peuvent bien sûr pas alimenter un modèle ou répondre à quelqu'un d'autre. Nous recevons une demande assez forte pour pouvoir les partager, cela étant”*, confie Nathanaël Romano.

Lire aussi : [Avec DiplolA, le Quai d'Orsay met la traduction et la transcription au centre de sa stratégie IA](#)

En plus de ce module désormais généralisé, les agents pourront aussi compter sur deux autres outils spécifiques : [DiplolA](#), un dispositif de traduction en temps réel créé par le Quai d'Orsay, et Transcripts, dont la généralisation avait déjà été annoncée il y a quelques jours. Des annonces qui ont été globalement bien accueillies par les agents, les principaux concernés estimant *“prioritaire de doter chacun d'outils d'IA efficaces et sécurisés”*. Le passage à l'échelle de l'Assistant IA apportera certainement son lot d'évolutions côté Dinum, où la “méthode agile” bat son plein : on explique que le canal Tchap “retour d'expérience” est enrichi chaque jour par les agents qui le testent et y demandent des améliorations.

Réorganisation en vue côté numérique

En plus de la généralisation de cet Assistant IA, David Amiel a également annoncé quelques mesures. L'Ariane, futur nom de la direction interministérielle du numérique, sera prochainement dotée d'un *“comité éthique et scientifique”*, organe qui sera chargé *“des orientations stratégiques et d'évaluer les impacts de l'IA déployée et de nourrir en temps réel le dialogue entre l'innovation et la fonction publique”*. Sur le même principe, une réorganisation se prépare au sein de Bercy, qui va se doter d'une *“direction de l'IA et du numérique”* pour pouvoir conduire ses projets, et renforcer la coopération entre les ministères économiques et financiers et l'interministériel. Une feuille de route de cette direction est attendue fin juin, précise le ministre.